UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
(UAC)
** ** * * * * * * * *
FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
(FASHS)
** ** * * * *****
DEPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE ET SCIENCES DE L'EDUCATION (DPSE)
** ** * * * *****

MEMOIRE DE MAITRISE

Filière : Sciences de l'Education

Option : Education et Formation

SUJET

ECHEC SCOLAIRE A L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE TATONNOUKON DANS LA COMMUNE D'ADJA-OUERE : ANALYSE DES DETERMINANTS SOCIO-EDUCATIFS

Présenté et soutenu par :
FADONOUGBO Henri

Sous la direction de
Dr. Modeste OGNIN
Enseignant-chercheur
(UAC/FASHS/DPSE)

Composition du jury

- **Président** : Dr. Thierry KOUGBEAGBEDE
- **Examinateur** : Dr. Justin C. AYELO
- **Rapporteur** : Dr. Modeste OGNIN

Mention : Très bien

Soutenu le 09/12/2017

SOMMAIRE

IN MEMORIUM : …….. **2**
REMERCIEMENTS : …….. **3**
SIGLES ET ACRONYMES : ……..... **4**
RESUME : …….. **6**

INTRODUCTION : ……. **7**

PREMIERE PARTIE : CADRES THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE :……... **10**

CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE DE LA RECHERCHE :……. **11**

CHAPITRE II : ITINERAIRE METHODOLOGIQUE ET MONOGRAPHIE DU CADRE DE LA RECHERCHE : …… **26**

DEUXIEME PARTIE: PRESENTATION, ANALYSE ET DISCUSSION DES RESULTATS D'INVESTIGATION :…….. **39**

CHAPITRE III : CONTRIBUTION DES CONDITIONS DE VIE SOCIO-ECONOMIQUES DES HABITANTS DE L'ARRONDISSEMENT DE TATONNOUKON A L'ECHEC SCOLAIRE DES ECOLIERS DE LA COMMUNE D'ADJA-OUERE :…….. **40**

CHAPITRE IV : LES REPRESENTATIONS ET CONDUITES DES ACTEURS SOCIO-EDUCATIFS RELATIVES A LA SCOLARISATION DES ENFANTS :…… **56**

4.2.4. PERSPECTIVES :…… **69**

CONCLUSION :…… **71**

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :…… **73**

ANNEXES :…….. **78**

TABLE DES MATIERES :…… **85**

IN MEMORIUM

Christine A. AGOSSOU

REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail, nous voudrions avec honneur et respect adresser nos sincères remerciements à notre maître de mémoire, Docteur Modeste OGNIN, qui a sacrifié de son précieux temps pour diriger ce mémoire. L'expression de notre profonde gratitude va également à l'endroit :

- ✓ des enseignants du Département de Psychologie et des Sciences de l'Education qui, de tout temps ne songent qu'à asseoir une formation de qualité.
- ✓ des honorables membres du jury qui ont bien voulu prendre de leur temps pour apprécier ce travail.
- ✓ de Monsieur NONVIDE K. Abiboulaye, Maire de la Commune d'Adja-Ouèrè et les services techniques de la mairie pour avoir mis les informations nécessaires à la réalisation de ce travail à notre disposition.
- ✓ de Monsieur Dénis A. SOSSA, Chef de la Circonscription Scolaire d'Adja-Ouèrè, pour son soutien et ses conseils.
- ✓ des Directeurs d'écoles, des déscolarisés et des parents d'élèves qui nous ont facilité la tâche sur le terrain
- ✓ de mon épouse Sènami Z. HIDJO pour tous ses soutiens indéfectibles.
- ✓ de tous les Directeurs d'école primaire publique de l'unité pédagogique de Tatonnoukon qui nous ont particulièrement encouragés lors du travail
- ✓ de Monsieur Dénis HOUNGNIMON, Technicien en Informatique qui nous a aidé dans la réalisation de ce document.
- ✓ des amis Armel Audax AMOUSSOU, Romain G. HOUNGBO et Honoré TOMAVO
- ✓ de tous ceux qui, de près ou de loin ont contribué à la réussite de ce travail.

SIGLES ET ACRONYMES

ACE : Agents Contractuels de l'Etat

APE : Agents Permanents de l'Etat

BAPEM : Brevet d'Aptitude Pédagogique à l'Enseignement Maternel

CAFCP : Certificat d'Aptitude aux Fonctions du Conseiller Pédagogique

CAP : Certificat d'Aptitude Pédagogique

CS : Circonscription Scolaire

C /CS : Chef de Circonscription Scolaire

CDIP : Centre de Documentation et d'Informations Pédagogiques

CEAP **:** Certificat élémentaire d'Aptitude Pédagogique

CEMG **:** Collège d'Enseignement Moyen Général

CEP : Certificat d'Etude Primaire

CE1 : Cours Elémentaire 1ère année

CE2 : Cours Elémentaire 2ème année

CI **:** Cours d'Initiation

CM1 : Cours Moyen 1ère année

CM2 : Cours Moyen 2ème année

CP : Cours Préparatoire

DDS-OP : Direction Départementale de la Santé de l'Ouémé et du Plateau

FASHS : Faculté des Sciences Humaines et Sociales

INSAE : Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique

MEMP : Ministère des Enseignements Maternel et Primaire

OMD **:** Objectif du Millénaire pour le Développement

ONG : Organisation Non Gouvernementale

OSC : Organisation des Sociétés Civiles

SNV : Organisation Néerlandaise pour le Développement

UAC : Université d'Abomey-Calavi

Liste des tableaux

Tableaux	Titres	Pages
Tableau I	Répartition de la population cible	32
Tableau II	Centres de documentation et types de données recueillies	35
Tableau III	Caractéristiques sociodémographiques des élèves interrogés	41
Tableau IV	Caractéristiques sociodémographiques des déscolarisés interrogés	42
Tableau V	Caractéristiques sociodémographiques des parents interrogés	43
Tableau VI	Répartition des élèves selon le montant du petit déjeuner des élèves enquêtés	44
Tableau VII	Répartition des parents selon le nombre de femmes dans chacun des foyers enquêtés	46

Liste des graphiques

Graphiques	Titres	Pages
Graphique 1	Répartition des femmes en fonction du nombre d'enfants.	58
Graphique 2	Répartition des parents d'élèves suivant leur niveau d'instruction	62

Résumé

Dans le dessin d'analyser l'influence des conditions de vie socioéconomique et des représentations des acteurs socioéducatifs de la scolarisation des enfants sur l'échec scolaire, cette étude part du postulat que la précarité et les représentations populaires autour de l'école dans l'Arrondissement de Tatonnoukon justifient le taux élevé d'échec et de déperdition scolaire. S'inscrivant dans une approche mixte, 190 sujets ont été enquêtés par le questionnaire d'enquête et la grille d'entretien. Ils ont été sélectionnés par les techniques d'échantillonnage dites de commodité, choix raisonné et choix aléatoire simple. Il est apparu que la pauvreté, l'utilisation des enfants par les parents pour les activités génératrices de revenue et les punitions inadéquates, le châtiment corporel et les injures de la part des enseignants favorisent la chute du taux de promotion dans cette école. La remédiation du phénomène nécessite un changement de mentalité des acteurs socioéducatifs.

Mots clés : échec scolaire, représentation, Tatonnoukon, pauvreté.

Summary

In the drawing analyze the influence of socio-economic living conditions and representations of the socio-educational actors of the schooling of children on school failure, this study starts from the postulate that precariousness and popular representations around the school in the District of Tatonnoukon justify the high rate of failure and school drop-out. Using a mixed approach, 190 subjects were surveyed by the survey questionnaire and the interview grid. They were selected by the so-called convenience sampling techniques, reasoned choice and simple random choice. It was found that poverty, the use of children by parents for income-generating activities and inadequate punishment, corporal punishment and abuse by teachers favor the drop in the promotion rate in this school. The remediation of the phenomenon requires a change in the mentality of the socio-educational actors.

Keywords: school failure, representation, Tatonnoukon, poverty.

INTRODUCTION

L'instruction des enfants revêt une grande importance dans l'évolution et le développement de leur vie. L'école est le lieu d'instruction d'éducation et de formation. Mais, elle constitue également un monde à part avec ses règles de fonctionnement et ses réalités. L'évolution dans les apprentissages scolaires est se mesure par les évaluations. Ces évaluations sont soldées soit par un succès, soit par un échec. Il est connu aujourd'hui que plusieurs facteurs conditionnent le succès ou l'échec scolaire. Parmi ces facteurs figurent les conditions de vies socioéconomiques de l'apprenant à travers celles de ses parents ainsi que les représentations de ces derniers sur la scolarisation des enfants. Ainsi, la situation de pauvreté a des effets néfastes sur l'école en général et sur les élèves en particulier (Moussé, 2014). Des recherches menées dans de nombreux pays ont établi que vivre dans la pauvreté a des effets directs sur les performances scolaires. L'environnement familial pauvre ne favorise pas l'éducation scolaire des enfants au regard de la culture familiale (Bernstein, 1975), des conditions de vie et de logement souvent peu adaptées aux besoins d'étude qu'exige un apprentissage scolaire (Compaore, 1996). A partir de ces points de vue, les tentatives de résolution des problèmes d'échec scolaire, prennent en considération les facteurs liés à l'amélioration des conditions de vie des apprenants et de leurs parents. C'est dans cette quête d'amélioration du niveau de vie des populations, et partant celle de l'éducation, que l 'Etat béninois adhère aux programmes de lutte contre la pauvreté. Ceux-ci mettent l'accent particulièrement sur les secteurs sociaux dont l'éducation.

Le développement socio-économique d'une nation doit se reposer aussi bien sur la qualité que la quantité des ressources humaines. L'école est le lieu privilégié de la formation de cette dernière. C'est pourquoi tous les pays en voie de développement investissent dans le domaine éducatif. Ainsi, on parle souvent de la démocratisation de l'école pour signifier que la majorité des citoyens du

monde doivent avoir accès à l'éducation, à la formation quels que soient leurs origines, leurs races, leurs sexes, leurs religions, et leurs appartenances politiques.

Le Bénin, adhérant à cette démocratisation, inclut dans sa Constitution en son article 13 qui stipule que : «L'Etat pourvoit à l'éducation de la jeunesse par l'école publique. L'enseignement primaire est obligatoire. L'Etat assure progressivement la gratuité totale de l'enseignement public ». Ainsi, de la scolarité gratuite des filles, on est passé à la gratuité totale de la scolarisation à l'enseignement primaire. Mais l'objectif que vise cet article est bien loin d'être atteint car chaque année scolaire, des échecs massifs viennent sanctionner l'effort des écoliers. Ce phénomène qui devient une préoccupation importante pour les acteurs de l'école béninoise mérite qu'on y réfléchisse et trouver des approches de solution pour y remédier. Au niveau politique, les autorités se sont engagées à démocratiser le secteur de l'éducation afin de lutter efficacement contre l'analphabétisme et la sous scolarisation. Sur le plan pédagogique, l'école burkinabaise en général et particulièrement l'éducation de base est devenue ces quinze dernières années un vaste champ d'expérimentation des aménagements et des reformes sont effectués dans le sens de l'amélioration de la qualité de l'éducation. On peut noter parmi tant d'autres, l'appui à la scolarisation en général et celle féminine en particulier, l'adoption du système a double flux et du multigrade, l'enseignement bilingue français / langues nationales et de nos jours la gratuité relative des frais de scolarité et des manuels scolaires.

Mais, en dépit de ces nombreux efforts consentis et à l'heure actuelle les politiques éducatives insistent sur le paramètre de la réduction de la pauvreté en vue d'améliorer le rendement scolaire (Sorgho, 2008). Force est de constater que l'éducation scolaire béninois connait toujours d'énormes difficultés qui affectent les performances scolaires. En effet, la culture de l'école et du personnel scolaire (le français comme langue parlée à l'école) est souvent éloignée de la culture familiale des élèves des milieux peu favorisés (langues maternelles parlées à la

maison) à laquelle s'ajoutent leurs conditions socio-économiques. Ces conditions occasionnent chez certains apprenants un manque de motivation pour l'apprentissage scolaire. Les conséquences de démotivation conduisent à l'échec, à l'abandon, à la délinquance juvénile, aux manques d'excellence et de performance (Chogolou, 2009). Pour s'en sortir, la contribution de tous les intervenants dans le domaine éducatif (apprenant, enseignant, parent, établissement, centres des programmes et des examens, ministère de l'éducation) est indispensable ou sine qua non (Ndagijimana, 2013).

Après la présentation du contexte théorique, la description du cadre de notre travail et la démarche méthodologique de notre recherche, nous présenterons les résultats de nos travaux puis passerons à la discussion des données recueillies pour déboucher sur quelques perspectives qui amélioreront à coup sûr les résultats scolaires dans ladite école.

PREMIERE PARTIE :

CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE

CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE DE LA RECHERCHE

1.1. Problématique :

1.1.1. Enoncé du problème

Depuis longtemps, l'échec scolaire a toujours existé et demeure la préoccupation des différents acteurs de l'éducation. Près de 18 % des jeunes sortent chaque année sans diplôme du système scolaire compte tenu des difficultés d'apprentissage qui s'installent très tôt. Ces difficultés sont repérées dès le début de l'école élémentaire chez 15 % des élèves (Nau, 2011). Dans chacun des pays africains, on s'efforce de rayer ce fléau par la mise en place de mesures diverses telles que la qualification du personnel enseignant, le programme de manuel scolaire, l'environnement scolaire et l'encadrement, l'équipement-mobilier. En dépit de ces dispositions, l'objectif semble encore loin d'être atteint. Car concernant les enseignants par exemple, l'accompagnement des apprenants n'est pas toujours requis. Dans son étude, Stipek (2002), remarque que les enseignants travaillant dans des structures préscolaires sont davantage tentés de développer des compétences cognitives plutôt que celles socio-affectives auprès de leurs élèves, notamment lorsqu'ils sont en difficulté scolaire. Mais l'échec et la réussite scolaire ne dépendent pas uniquement des enseignants, ils prennent en compte plusieurs autres facteurs tels que l'implication des parents et la nature des relations école-famille (Nouatin, 2007). Ainsi, un véritable problème se situe au niveau de l'articulation du temps consacré à des travaux domestiques et non scolaires et celui consacré aux études, le temps des travaux non scolaires dominant généralement (Kom, 2002b). En 1999, Gayet constatait déjà ce clivage entre l'école et la famille. Il affirmait à ce titre que l'école et la famille s'ignorent mutuellement. Pour lui, les parents ne savent pas ce qu'est un élève et les enseignants connaissent mal les enfants. Cette méconnaissance de l'enfant-élève ne permet pas aux deux entités de conjuguer convenablement leur contribution à la réussite scolaire de l'écolier. Dans ces conditions, l'échec est régulièrement au rendez-vous soit à cause d'une

insuffisance de niveau, soit à cause de l'absence de disposition à rendre ce qui a été difficilement étudié. Cet échec scolaire se manifeste par des redoublements massifs dans les classes intermédiaires, des échecs aux examens scolaires et la déperdition scolaire. Des nombreux facteurs qui affectent la performance scolaire, certains sont d'origine institutionnelle (enseignant mal formé ou peu motivé, absences d'intrants pédagogiques); d'autres sont d'origine individuelle. Pour les filles surtout, une mauvaise performance scolaire peut les amener à abandonner l'école. On le vit sur tout le territoire national, en particulier dans les milieux défavorisés tels que la commune d'adja-Ouèrè et précisément dans l'Arrondissement de Tatonnoukon qui retient notre attention. A partir des données empiriques recueillies, l'Arrondissement de Tatonnoukon à un statut socioéconomique qui généralement pousse les parents à occuper leurs enfants avec des travaux non scolaires. Ces derniers se retrouvent donc dans l'incertitude face à la gestion de leurs ressources intellectuelles et face la gestion responsable de leur temps. L'analyse des stratégies éducatives par type de ménage selon l'activité agricole permet de conclure que le problème de la scolarisation ne se pose réellement que lorsqu'elle entre en concurrence avec des activités économiques, c'est-à-dire quand l'enfant atteint 13 ou 14 ans (Gastineau, 2002). Les ménages font alors des choix entre la scolarisation, le travail familial et l'émigration de leurs enfants en fonction de leur besoin propre en main d'œuvre et de leur insertion dans les réseaux migratoires. Il se pose donc un problème au regard des faits sus évoqués ; il s'agit de la perturbation des bonnes conditions d'apprentissage chez les écoliers par les conditions socioéconomiques et les représentations des parents et des enseignants. L'importance de ce sujet réside dans le fait qu'à l'heure actuelle de la décentralisation où les communes ont besoin des ressources humaines de qualité en nombre suffisant pour leur essor harmonieux, l'échec scolaire vient malheureusement retarder ce développement. Ainsi, pour accélérer le développement local, il urge de former les hommes et les femmes capables de

mener à bien les actions entreprises dans ces milieux. L'école doit jouer un rôle important. Mais, si malgré les efforts consentis par cette dernière, les échecs constituent un frein au développement, il faut alors rechercher ses déterminants afin d'y proposer des solutions pour un meilleur avenir de notre pays. Malgré les efforts consentis par les acteurs de l'éducation, la réussite scolaire n'est toujours pas assurée à tous les élèves. Ces considérants ont motivé la présente recherche qui porte sur l'analyse des déterminants socio-éducatifs de l'échec scolaire à l'EPP de Tatonnoukon. Face à ce sujet, nous nous sommes demandé en quels termes les conditions socioéconomiques et les représentations des parents d'écoliers et celles des instituteurs, peuvent contribuer à l'échec scolaire des écoliers de l'EPP de Tatonnoukon ? La réponse à ce questionnement passe par la fixation d'objectifs et d'hypothèses de recherches. Ces objectifs guideront nos travaux.

1.2. Objectifs et hypothèses de la recherche

1.2.1. Objectifs

1.2.1.1. Objectif général

Analyser les facteurs impliqués dans l'échec scolaire chez les écoliers de l'EPP Tatonnoukon de la Commune d'Adja-Ouèrè.

1.2.1.2. Objectifs spécifiques

- Décrire les conditions de vie socio-économiques des habitants de l'Arrondissement de Tatonnoukon dans la Commune d'Adja-Ouèrè,
- Mettre en évidence l'implication des représentations et conduites des acteurs socio-éducatifs relatives à la scolarisation des enfants dans l'échec scolaire des écoliers de l'EPP Tatonnoukon dans la Commune d'Adja-Ouèrè.

1.2.2. Hypothèses

1.2.2.1. Hypothèse générale

L'échec scolaire des écoliers de l'EPP Tatonnoukon dans commune d'Adja-Ouèrè se justifie par les conditions de vie socio-économiques et les représentations des habitants par rapport à la scolarisation des enfants.

1.2.2.2. Hypothèses spécifiques

- Les conditions de vie socio-économiques des habitants de l'Arrondissement de Tatonnoukon dans la commune d'Adja-Ouèrè, favorisent l'échec scolaire des écoliers.
- Les représentations et conduites des acteurs socio-éducatifs relatives à la scolarisation des enfants, participent à l'échec scolaire des écoliers de l'EPP Tatonnoukon dans la commune d'Adja-Ouèrè.

1.3. Clarification conceptuelle

Pour mener à bien ce travail de recherche, il est capital que nous clarifiions certains concepts clés.

Echec scolaire

Dans le dictionnaire le « petit Robert » (2001), l'échec est défini comme le revers éprouvé par quelqu'un qui voit ses calculs déjoués, ses espérances trompées. Il y a alors échec lorsqu'on n'a pas pu atteindre un but, un objectif qu'on s'est fixé à l'avance. Ainsi, le mot échec s'oppose au succès et est source d'insatisfaction et de déception. De la même manière qu'il y a réussite ou succès dans tous les domaines, son contraire, échec peut aussi apparaître. Lorsqu'il s'agit du cadre académique ou scolaire, on parle d'échec scolaire. L'échec scolaire désigne le phénomène des élèves quittant le système scolaire moderne sans aucune qualification ou diplôme et plus largement les difficultés d'apprentissage.

D'après Isambert-Jamati (1992), l'expression «Echec scolaire » n'a commencé par être utilisée véritablement dans les colonnes des articles que dans les années 60. Auparavant, elle était rarement utilisée et désignait «Les enfants que l'on s'attend à voir réussir et qui sont cependant en échec ». Autrement dit, l'échec était le propre des enfants issus de bonnes familles qui, destinés à poursuivre les études longues, n'y arrivent pas. L'expression "débilité légère" est utilisée pour ceux-ci. C'est ce que semble dire Hutmacher (1992), qui souligne: « Le recours à la notion d'échec marque un moment de transformation du sens que les gens tendent de donner à des phénomènes par ailleurs connus ». Celui-ci montre qu'à la fin du XIX^{e} siècle et au début du XX^{e} siècle, on désigne les élèves en difficultés comme « Vicieux, réfractaires, ascolaires, rebelles, asociaux, paresseux ou encore peu doués, inintelligents, débiles ». Il aboutit à la conclusion que l'apparition de l'expression « Echec scolaire » témoigne d'un progrès dans les conceptions pédagogiques. (Hutmacher, 1992), montre que « l'explication des différences entre élèves (...) ne laissait pas place à cette époque à la notion d'échec parce qu'il n'y a pas d'échec tant que l'on ne s'attend pas à la réussite, tant que l'explication renvoie l'incapacité d'une fraction d'élèves à des "tares" ou des "déficits" individuels sur lesquels l'école ne se donne pas prise». Cet auteur, pour préciser sa pensée, écrit: «L'emploi généralisé de la notion d'échec scolaire pour l'ensemble des élèves en difficultés d'apprentissage suppose en effet implicitement que l'on s'attend à ce que tous réussissent ou puissent réussir, ou du moins qu'on le souhaite ». Si la situation actuelle parait inquiétante du fait de l'évolution galopante de l'échec scolaire, c'est justement que l'idéal de succès pour tous les élèves s'est imposé. Hutmacher (1992), le souligne si bien lorsqu'il estime que dans les écoles et les familles en quelques décennies, on est passé d'une prétention de faisabilité restreinte à une prétention de faisabilité universelle». Cette même année, De Landsheere (1992), percevant cette approche définitoire de l'échec que proposent ces contemporains préfèrent s'en distancier. Il estime qu'on ne peut parler d'échec scolaire que lorsqu'une

situation où un objectif éducatif n'a pas été atteint. Dans le grand public, lorsqu'on parle d'un élève en échec, on désigne une situation plus large que la non maîtrise d'un objectif particulier. Dire d'un élève qu'il est en échec, c'est dire de lui qu'il est en dérive, qu'il ne peut plus suivre le rythme de l'enseignement. On peut alors être tenté de dire que la non maîtrise d'un objectif particulier peut être considérée dans le domaine scolaire comme une difficulté d'apprentissage qui, si elle est prise en compte très tôt disparaîtra. Les difficultés de l'enfant non traitées non résolues, qui accumulées aboutissent à des situations d'échec. Ces difficultés scolaires sont réversibles lorsqu'on s'y met le plus vite possible alors que l'échec scolaire l'est très rarement. L'élève en échec est en rupture par rapport à l'institution, au travail et aux savoirs scolaires. Ce phénomène se manifeste notamment par l'abandon de l'école pour des raisons diverses, par des redoublements, les exclusions et les insuccès aux examens. On confond généralement l'échec scolaire et le mauvais résultat. Ainsi, le mauvais résultat est une attente déçue. On s'attendait à ce que tous les enfants passent en classe supérieure ou réussissent au CEP, mais il y a des redoublements et des échecs à l'examen. Le résultat est alors mauvais. Après la clarification de ce concept, les substantifs connexes doivent être clarifiés.

Mauvaise application du programme: Il s'agit ici du non-respect du programme à exécuter, le non-respect des démarches d'enseignement/ apprentissage et une mauvaise application des stratégies d'enseignement/ apprentissage/évaluation.

La qualification des enseignants: C'est la professionnalisation des enseignants dans le domaine pédagogique. Un enseignant est dit qualifié lorsqu'il reçoit une formation pédagogique adéquate sanctionnée par le CEAP et/ou le CAP.

Le châtiment corporel: C'est une punition infligée à l'enfant en lui administrant des coups de chicottes.

La déperdition scolaire: C'est la diminution de l'effectif d'une promotion d'élèves. Les redoublements et les abandons sont les causes de la déperdition scolaire.

L'absentéisme anarchique: C'est le fait d'être souvent absent à son lieu de travail sans motifs.

La qualité écologique et sanitaire de l'environnement: Les conditions de vie de la population dans son milieu qui affectent sa santé.

La pauvreté

Pour définir la pauvreté, on se place dans un courant de pensé. Or, le concept de pauvreté est essentiellement défini en économie et sert à désigner des individus qui vivent en dessous de seuil de pauvreté qui varie d'un contexte économique à un autre. De façon simple, la pauvreté désigne l'état d'une personne qui manque du minimum nécessaire pour mener une bonne vie. Elle peut être matérielle lorsqu'il s'agit de l'insuffisance ou du manque de ressources financières. Elle est dite intellectuelle lorsqu'elle est liée à l'analphabétisme ou à l'ignorance des bienfaits de l'école. Elle est définie aussi comme l'insuffisance de ressources matérielles, comme la nourriture, l'accès à l'eau potable, les vêtements, le logement, et des conditions de vie en générale; mais également des ressources intangibles comme l'accès à l'éducation, l'exercice d'une activité valorisante, le respect reçu des autres citoyens ou encore de développement personnel. C'est une situation d'individus ou familles dont les ressources sont si faibles qu'ils se trouvent exclus du mode de vie considéré comme acceptable dans le pays où ils vivent. Certains écrits nous renseignent beaucoup plus sur ce thème qui fait l'objet de notre étude.

1.4. Revue de la littérature

Parlant de l'intérêt de la revue de la littérature, Guidère (2004), estimait qu'aucune recherche ne peut émaner du néant, mais s'inscrit nécessairement

dans le prolongement des études antérieures sur la question. S'inscrivant dans la logique de tresser la nouvelle corde au bout de l'ancienne, nous visons à travers cette recherche à assurer la continuité des études déjà effectuées sur la question de l'échec scolaire des écoliers et apprenants.

1.4.1. Conditions sociale et échec scolaire

En référence aux connaissances déjà établies dans le domaine, nous avons constaté que l'échec scolaire est un problème qui ne date pas d'aujourd'hui et n'est donc pas de ce fait spécifique au Bénin. Du fait qu'elle impacte la vie de l'école, des apprenants et des parents d'élèves, elle est le centre d'intérêt des écrits de beaucoup d'auteurs. Ces auteurs ont analysé le phénomène, dégagé les causes et les conséquences afin de proposer quelques solutions pour l'éradiquer sinon tout au moins réduire son taux. Ainsi, nous constatons que déjà en 1968 certains auteurs (Bosseti, Brossais, Goulfier et Thiriet) avaient été confrontés au problème relatif à l'échec scolaire des écoliers. Ils estimaient en ce moment que l'échec scolaire ne peut pas seulement s'expliquer par un manque d'intelligence car un enfant disposant des capacités intellectuelles tout à fait normales peut encore échouer. Ils montrent plutôt qu'il apparaît souvent comme un symptôme relevant des troubles psychoaffectifs liés au contexte social, scolaire ou familial.

A leur suite, Malson (1987) écrit qu'un enfant normal à la naissance peut devenir pratiquement idiot si les conditions de son éducation sont défavorables. Cette notion est essentielle. La personnalité se développe dans la mesure où le milieu, par sa valeur éducative offre à l'enfant les liaisons culturels convenables au moment opportun. D'après les aspects de la question abordés par ces auteurs, on peut déjà retenir avec eux que l'échec ou la réussite scolaire d'un apprenant n'émane pas nécessairement de variables individuelles mais peut prendre sa source dans les interactions sociales entre l'individu et son environnement de vie. C'est à cet effet que Cyrulntk (1993) a mis en évidence l'effet de la relation non harmonieuse entre les parents et l'enfant. Cet auteur a montré que l'attitude du père face à son enfant a des conséquences sur le devenir de ce dernier. Il

parle à cet effet des conséquences de la « déparentalisation » des pères. Cet auteur estime que le manque d'affection pour les enfants agit sur leur psychologie et les empêche d'évoluer dans la vie. Ainsi pour l'enfant, la désaffection des parents est synonyme d'abandon et donc n'appartenir à personne, c'est ne devenir personne.

1.4.2. Rôle de l'apprenant dans son échec

Il apparait alors dans la littérature une évolution du concept de l'échec et de ces déterminants. Les causes de l'échec ne seraient plus liées aux variables individuelles comme l'avaient prétexté les premiers théoriciens de l'échec scolaire. Avec Cyrulntk (1993 Op.cit.), l'enfant seul n'est plus à incriminer mais la famille aussi a sa part de responsabilité dans l'échec scolaire des apprenants. L'échec de l'enfant peut être déterminé par la faille du système familial. Sur un autre plan, Salvat (1968) pense que c'est la société elle-même qui en faille, a engendré la situation d'échec scolaire. Il postulait à cet effet que l'échec scolaire n'est, en effet, qu'un produit de notre système scolaire et un constat de faillite de notre société. Cet auteur condamne l'attitude de l'école qui consiste à étiqueter les élèves, à classer les élèves au moyen des carnets de notes; l'attitude des parents qui consiste à réprimander leurs enfants au sujet des mauvaises notes. Ces comportements entraînent chez l'enfant des réactions comme l'anxiété, l'indifférence, l'instabilité et la résignation. L'auteur montre alors que cet aspect relationnel des difficultés scolaires, résultat des rôles qu'assigne l'institution scolaire aux mauvais écoliers, outre la non acquisition des connaissances et la mutilation des perspectives professionnelles, au risque de porter atteinte à la personne même de l'enfant, au développement de sa personnalité tout entière et il est à craindre que les effets en subsistent au-delà de la scolarité. Dans la perspective de dénombrer les causes de l'échec scolaire, Koucheme et Akogbeto (2006), affirment qu'elles sont nombreuses. Ils pensent que certaines causes sont liées à la responsabilité de l'Etat, d'autres à celle des enseignants, d'autres encore à la responsabilité de l'élève lui-même et de celle des parents. Parlant de

la responsabilité de l'Etat, ils font remarquer que les nominations des responsables de l'éducation n'obéissent pas toujours aux critères de compétences. Elles sont pour la plupart politiques, ce qui rejaillit sur l'exécution des tâches depuis la conception des programmes jusqu'aux séquences de classe et ne favorisent pas la réussite. Elle montre que l'Etat qui devrait normalement assurer à l'enseignant les conditions favorables à l'accomplissement de sa mission leur paye des salaires dérisoires, primes et indemnités insignifiantes. L'enseignant, pour se faire entendre fait recours à la grève reconnue par l'article 31 de la constitution du Bénin. Cette réaction de l'enseignant a pour conséquences le ralentissement et la paralysie des activités scolaires avec comme corollaires les programmes inachevés, les élèves mal ou insuffisamment formés et les échecs aux examens de fin d'année. La fermeture des écoles normales pour raison d'ajustement structurel fait que les enseignants communautaires et contractuels sont sans formation de base. L'Etat n'a pas alors doté les écoles d'enseignants qualifiés. Tout ceci contribue aux mauvais résultats enregistrés chaque année. Akogbeto, (2006 Op.cit.), montre aussi l'effort que l'Etat doit faire en mettant à la disposition des écoles les infrastructures de qualité et le matériel didactique pour la concrétisation des séquences de classe. Parlant des causes liées à la responsabilité de l'enseignant, elle montre que beaucoup d'enseignants (communautaires et contractuels) ont un niveau intellectuel douteux. Ceux- ci n'arrivent pas tous à l'enseignement par vocation mais par nécessité, ce qui ne permet pas de faire le travail. L'utilisation de la pédagogie dogmatique avec l'usage du bâton, des cris et des menaces, les injures blessantes installent les apprenants dans la peur et les inhibent. Quant aux parents, ils ont des moyens économiques très limités, ce qui les empêche de bien nourrir leurs enfants et de leur assurer une bonne scolarisation. Les familles disloquées par divorce, l'absence dans le foyer d'un parent, la polygamie, les affrontements physiques et les injures fréquents dans le foyer conduisent au déséquilibre psychologique de l'enfant, inhibent son épanouissement et

préparent son échec. Elle montre de la part de l'apprenant lui-même que pour réussir à l'école, il doit être ponctuel et régulier à l'école, participer aux activités, suivre et rester à l'écoute du maître, faire ses devoirs de classe et de maison et être motivé et à en croire (Kouwono, 2005)qui cite Viau et dont Akogbeto a fait recours: la motivation en contexte scolaire est un état dynamique qui a ses origines dans les perspectives qu'un élève a de lui-même et de son environnement et qui l'incite à choisir une activité, à s'y engager et à persévérer dans son application afin d'atteindre un but.

Duny (I977), a fait une analyse d'ensemble pour orienter l'activité militante en pédagogie et pour fonder les propositions dans le but d'une politique coordonnée et globale de lutte contre les aliénations, les échecs et la ségrégation sociale â l'école, contre les inégalités socio-culturelles et l'exploitation puis pour une transformation d'ensemble de la pratique éducative et pour la formation de nouvelles personnalités. Il montre qu'une stratégie d'ensemble de « prévention » et de «soutien » doit se fonder sur les causes d'intégralités et d'échecs scolaires. Pour lui, penser l'échec de l'écolier en termes de « facteurs sociaux» ou de « normes scolaires» ou encore de « différences individuelles », c'est réduire l'analyse à des approximations grossières. Selon cet auteur, ni l'héritage culturel et l'origine sociale, ni les dysfonctionnements individuels, ne peuvent pas eux-mêmes isolés les uns des autres et rendre compte de l'échec scolaire. Et, il va plus loin pour montrer qu'il faut d'abord s'interroger sur les variables pertinentes qui interviennent lors du développement de l'enfance et sur la manière dont elles interviennent. Cette connaissance est nécessaire à la mise en place d'une forme de soutien et de rattrapage qui ne soient pas cautères sur jambes de bois mais réellement opérantes. Les auteurs de cet ouvrage montrent qu'il est possible de reculer l'échec scolaire, d'agir dès maintenant pour une école ou puissent réussir tous les enfants quelle que soit leur origine sociale ; de contribuer ainsi à préparer les

bases de l'école de demain. Il est alors nécessaire de prendre conscience que le savoir n'est pas réservé à une élite.

La prise de conscience du droit de l'éducation pour tous favoriserait un changement les attitudes. Les enseignants sont alors invités à commencer à créer des conditions pour mettre en échec les mécanismes d'échec notamment par le soutien. Vincent AMBITE, coauteur du présent ouvrage affirme que tous les handicaps peuvent être tournés en leur contraire, et devenir point de départ d'une surcompensation. La culture propre devenue consciente d'elle-même plus la culture acquise, c'est plus que la réussite dans le même milieu que l'on n'a jamais quitté.

Ce sont ces formes de soutien pour éradiquer l'échec scolaire que se proposent les participants aux Journées Nationales de l'Accompagnement Scolaire tenues les 21 et 22 juin 1993 à Paris. En effet, l'exigence d'une meilleure formation et d'un haut niveau de qualification pour tous correspond aux besoins fondamentaux de la Nation. Le défi est alors grand pour l'Ecole de répondre à ces exigences dans des contextes difficiles et avec un public scolaire hétérogène. Elle fait tout pour mener à la réussite les jeunes qui lui sont confiés. L'Ecole, ne peut alors se permettre de rejeter les collaborations et les appuis qui s'offrent à elle. C'est pourquoi les signataires de la charte de l'accompagnement scolaire en 1992 se sont engagés à participer au développement des actions d'accompagnement qui contribuent à la réussite scolaire, à favoriser la constitution des réseaux locaux de solidarité autour de la lutte contre l'échec scolaire. C'est ainsi qu'il est mis en place en Colombie le dispositif coup de pouce pour amener les enfants à réussir.

1.4.3. Impact des approches pédagogiques

Dans le dessin de mesurer cet impact, le Centre Régional de Documentation Pédagogique de l'Académie de Nantes (1988) a montré que l'échec scolaire est une construction ratée de l'élève. Les auteurs analysent l'échec scolaire comme un symptôme, c'est-à-dire une construction qu'un sujet

humain a tant bien que mal mise en place pour maintenir quelque chose de son désir dans la relation à autrui, mais le drame d'une telle construction, c'est qu'elle présente le sujet comme objet du symptôme, et c'est pourquoi elle est dite symptomatique. La tentation est grande, quand on est à l'extérieur, de vouloir traiter le symptôme en question pour le faire disparaître, en quelque sorte pour libérer le sujet. Mais ce dont on ne se rend pas compte la plupart du temps, c'est qu'avec le symptôme, on fait disparaître le sujet lui-même, ils montrent qu'un sujet n'a pas de symptôme de manière intrinsèque, mais qu'à travers ses symptômes, il s'adresse à quelqu'un. Ainsi, l'échec scolaire ne doit pas être compris comme un état dans lequel serait un individu, mais une manière d'adresser ses difficultés à quelqu'un qui est le maître, dans un certain lieu qu'est l'école. La question est alors de savoir si dans ce lieu, il est possible d'entendre un tel message et de travailler avec son auteur qui est l'élève sur ce qu'il cherche par ce moyen à signifier. C'est ici le moment d'appliquer la pédagogie de soutien qui ne peut être réellement efficace que si, au-delà de ce qu'elle propose individuellement à un élève, elle interroge, à l'intérieur de l'école, la manière qu'ont les maîtres de considérer les élèves qui sont en difficultés.

Au regard de l'espoir que constitue l'enfant, Ibbo Daddy (1998) a montré que l'éducation est une semence et, une bonne récolte dépend en définitive de plusieurs facteurs. A ces dires, on conçoit que la réussite scolaire est également fonction de l'origine socioculturelle et des performances scolaires. Cette vulnérabilité de l'enfant renforce la position de cet auteur et fait remarquer à Aifan et Capo-Chichi (1985), que les nombreux problèmes saillants du milieu familial se répercutent sur le rendement scolaire de l'écolier. Ainsi, dans les familles nombreuses ou polygames, l'encadrement adéquat des enfants devient difficile. Les scènes de ménage fréquentes, le décès brusque d'un ou des deux parents, le milieu de vie influencent négativement le rendement scolaire. L'insuffisance du mobilier scolaire et du matériel didactique, le personnel

enseignant insuffisant et non qualifié, les effectifs pléthoriques sont également des causes des échecs. Les média, malgré leurs impacts positifs sur le rendement scolaire ne manquent aussi pas d'inconvénients car certaines émissions font du tort aux élèves.

Nous retenons à cette étape qu'en dehors des contingences familiale et sociales, l'échec scolaire des apprenants peut provenir du site d'implantation c'est-à-dire des facteurs écologiques. C'est ce que tente de démontrer Dognon (2004). Il concluait à l'issue de son étude que les sites d'implantation des écoles, la qualité des infrastructures scolaires de même que la qualité du mobilier influencent les résultats scolaires. Ainsi, des écoles construites dans des bas-fonds et exposées souvent aux inondations, les écoles situées à l'angle de plusieurs voies à grandes circulations, à quelques mètres des hangars du marché, les écoles confondues avec des maisons d'habitation ne sont pas destinées à optimiser le rendement scolaire (Houssou et Bossou, 2008). De même, celles dont la construction ne répond à aucune norme de génie civil freine aussi l'assimilation en classe. Le mobilier doit être adapté aux différentes activités scolaires et confortables afin que les apprenants et l'enseignant travaillent dans de bonnes conditions.

Au vue de toutes ces observations, De Vecchi (2007), rappelle que le but n'est pas de chercher un bouc émissaire. Ainsi interpellait-il, « ce n'est pas en recherchant la culpabilité de chacun que nous règlerons le problème de l'échec scolaire! Et celui-ci n'est pas une fatalité ». Mais ce ne sont pas les aides ponctuelles qui allongent encore un peu plus le temps scolaire journalier, déjà bien rempli qui vont régler le problème. Cela implique non pas une adaptation mais une refondation de tout le système scolaire. C'est donc le système éducatif qui est défaillant et qui cause l'échec scolaire des écoliers.

A travers ces quelques écrits, nous retenons que l'échec scolaire n'est pas seulement le fruit de l'inintelligence de l'élève ou de sa paresse. Il a pour autres déterminants les facteurs propres à l'école (la compétence professionnelle des

enseignants, les approches, les programmes, les règles de promotion, la gestion des échecs etc). D'autres facteurs sont extérieurs à l'école. Le châtiment corporel n'est pas moins indexé.

A l'issue de cette revue de la littérature, il est essentiel de noter que les auteurs ont identité les implications la précarité et l'échec scolaire des apprenants. Il n'est non plus à démontrer que tous les écoliers issus de milieu défavorisé échouent dans le processus de l'apprentissage. Ces études n'ont pas mis en évidence le rapport entre les représentations sociales des acteurs socioéducatifs et le rendement des apprenants. Cette étude se propose d'évaluer ce rapport afin d'entrevoir des perceptives pour une scolarisation réussite des écoliers.

CHAPITRE II : ITINERAIRE METHODOLOGIQUE ET MONOGRAPHIE DU CADRE DE LA RECHERCHE

Dans le présent chapitre, il est question de décrire le cadre empirique de l'étude ainsi que l'itinéraire méthodologique utilisée pour conduire à bien la recherche. Pour ce faire, l'approche méthodologique est axée sur la nature de la recherche, les groupes cibles et échantillonnage, les techniques et outils de collecte de données, les techniques de traitement et d'analyse des données, la monographie succincte du cadre de la recherche ainsi que la justification du choix de ce cadre.

2.1. Cadre empirique de l'étude

Cette rubrique est consacrée à la présentation du cadre empirique de la recherche. On y retrouve une présentation sommaire de la commune d'Adja-Ouèrè qui comporte l'Arrondissement de Tatonnoukon où se situe l'école primaire publique de Tatonnoukon. Cette école étant celle directement concernée par la présente étude. Une présentation de l'Arrondissement est également faite et la justification du site d'étude vient clôturer cette sous partie du document.

2.1.1. Commune d'Adja-Ouèrè

Dans ce chapitre nous aborderons d'abord le cadre physique et ensuite le cadre Administratif de la commune d'ADJA-OUERE. D'après Adjovi (2006), le cadre physique de la commune d'ADJA-OUÈRÈ englobe sa situation géographique, son climat, son relief, ses sols, sa géologie, son réseau hydrographique et sa végétation. La commune d'Adja-Ouèrè est située au Sud- Est du Bénin et au centre du Département du plateau. Elle est limitée : au Nord par les communes de KETOU et de ZAGNANADO, au Sud par la commune de SAKETE, à l'Est par la commune de POBE et la République Fédérale du Nigeria et à l'Ouest par la commune de OUINHI et celle de BONOU. Elle couvre une superficie de 550 km2 ; ce qui représente 11,63% de la superficie du département du Plateau et

0,48% de celle du Bénin. Cette situation géographique de la Commune d'Adja-Ouèrè explique son climat. La Commune d'Adja-Ouèrè jouit d'un climat de type subéquatorial avec deux (02) saisons sèches qui s'alternent. Les précipitations atteignent 1100 à 1200 mm par an. Située sur un plateau de 50 à 200 mètres au-dessus du niveau de la mer et avec une altitude moyenne de 100 mètres, la Commune d'Adja-Ouèrè à l'instar de sa voisine de POBE comporte une dépression qui est la continuité de la dépression médiane qui traverse tout le Bénin d' Ouest en Est dénommée « Dépression de la Lama ». Elle découpe la commune en deux zones orographiques : la zone de dépression (altitude < 50 m) et la zone de plateau. La zone de dépression représentant environ le tiers de la superficie de la commune, couvre une partie des Arrondissements d'ADJA-OUERE, de MASSE et de KPOULOU. La zone du plateau regroupe tous les autres Arrondissements de la commune (OKO-AKARE, IKPINLE et TATONNOUKON). Ce relief sous-tend la typologie des sols rencontrés dans la Commune d'Adja-Ouèrè. Conformément aux deux zones caractérisant le relief, la Commune d'Adja-Ouèrè se distingue par deux types de sols : des sols ferralitiques dans la zone du plateau, des sols argilo-humiques communément appelés « Vertisols » issus de la dégradation des roches calcaires dans la zone de dépression. Le réseau hydrographique de la Commune d'Adja-Ouèrè est pauvre. Il est constitué de quelques ruisseaux dont les plus importantes sont Iguidi, Gba, Idogbé et des retenues d'eau importantes pendant la saison des pluies en zone argileuse. Toutefois, il importe de signaler l'existence de trois (03) puits artésiens jaillissant dans l'arrondissement. Cependant ADJA-OUERE est une commune très peu irriguée. Cette hydrographie s'accompagne d'une végétation. Celle-ci est composée d'Est en Ouest, de savane arborée avec des îlots forestiers dont le plus important est la forêt classée d'ITCHEDE-TOFFO dans la banlieue d'Adja-Ouèrè.

Le découpage territorial intervenu en 1978 a fait d'ADJA-OUÈRÈ une commune du district de POBE. Depuis la décentralisation, Adja-Ouèrè est devenue une commune du nouveau département du Plateau, en faveur de la loi 97-028 du 15 Janvier 1999 portant organisation de l'administration territoriale de la République du Bénin. Comme ses paires, la Commune d'Adja-Ouèrè est dotée de services techniques, administratifs et de partenaires au développement. Au plan administratif, la commune compte six Arrondissements décomposés en 37 Villages et dix quartiers de ville. Sur le plan administratif, la Commune d'Adja-Ouèrè est gérée par une Mairie ayant à sa tête le Maire et ses adjoints. La mairie d'Adja-Ouèrè est composée d'un secrétariat général qui coordonne et anime les activités des services communaux compétents dans les domaines de l'administration civile, des finances locales, des affaires économiques, de l'état civil, des archives, de la documentation, du développement communal, de la planification, de la promotion des investissements, de l'urbanisme, de la protection de l'environnement et de beaucoup d'autres domaines techniques. La mairie dispose des services techniques suivants: le service des affaires économiques, le service des affaires financières, l'état civil, le service des affaires domaniales, le service des affaires générales, le service des affaires sociales, le service de la transmission, le service des archives, information et documentation, le Maire travaille également en collaboration avec des services déconcentrés de l'Etat qui sont placés sous la double autorité de l'Etat et du Maire. Il s'agit de la brigade territoriale de gendarmerie, de la brigade spéciale de gendarmerie d'IKPINLE, de la circonscription scolaire, du secteur du développent rural, de la section d'électricité (SBEE), de la section d'eau (SONEB), du secteur d'entretien routier, des centres de santé et autres partenaires au développement que sont les ONG locales. Les Arrondissements sont administrés par des Chefs d'Arrondissement élus au sein du conseil communal qui reçoivent délégation de pouvoir du Maire, dans divers domaines et dans les conditions fixées par la loi. Les Chefs d'Arrondissement sont assistés

de collaborateurs qui font partie du bureau d'Arrondissement. Ce chapitre abordera l'état de la population, ses mouvements, ses ménages, ses ethnies, ses religions et son habitat. ADJA-OUÈRÈ serait fondé par des chasseurs venus du pays Adja dans le Département du MONO. Adja-Ouèrè pour certains aurait pour explication ADJAWEDEME localité du Mono d'où seraient partis les premiers migrants. Mais pour d'autre, d'ADJA-OUÈRÈ signifie : « Adja » pour désigner leur origine et « Ouèrè », déformation de WEDEME qui exprime leur satisfaction, leur convenance (en langue Adja) du moment où ils ont découvert leur nouveau site. Ces migrants Adja seront rejoints ensuite par des Hollis, des Nagots, des Mahis, des Wémès et des Fons. Les données du troisième recensement général de la population et de l'habitat de Février 2002 ont indiqué qu'entre 1992 et 2002, la population d'Adja-Ouèrè s'est accrue de 3,07% par an passant ainsi de 59.401 habitants à 81.497 habitants soit environ 1,20% de la population du Bénin. Il s'agit de la natalité, de la mortalité et morbidité puis des migrations. Le taux de natalité dans la commune n'est pas connu, mais le fait que 46% de cette population ait moins de 15 ans laisse entrevoir que le taux de natalité est assez fort. Il n'existe pas de données sur la mortalité et la morbidité au niveau de la commune. A la recherche de l'emploi ou pour des raisons de commerce, les populations de la Commune d'Adja-Ouèrè migrent vers les grandes villes du Bénin et dans les pays comme le Gabon et surtout le Nigeria du fait de sa proximité. L'immigration dans la Commune d'Adja-Ouèrè est facilement perceptible dans l'Arrondissement d'IKPINLE, qui est le principal centre commercial. Il s'agit essentiellement des Mahis venus de Ouinhi, Covè, Zagnannado, des Gouns venus de Porto-Novo et environs, des Adjas venus du MONO-COUFFO et des Ibos venus du Nigeria. On rencontre également d'autres immigrants venus d'un peu partout du pays qui travaillent dans le secteur public, ce qui confère l'aspect cosmopolite à la ville d'IKPINLE. La structure par sexe et par âge de la population d'ADJA-OUÈRÈ présente deux caractéristiques essentielles : Une population jeune à dominance féminine ; on

compte 52% de femmes et 48% d'hommes. Quant à la répartition par âge, environ 46% de cette population est âgée de moins de 15 ans. Le dernier recensement de la population et de l'habitat (2002) donne les résultats suivants pour la commune d'Adja-Ouèrè : effectif total de la population 81.497 habitants; 39000 hommes et 42.497 femmes. Parmi ces hommes et femmes se dénombrent ceux qui forment la population active. Les données ne sont pas disponibles au niveau de la commune mais au niveau département. Suivant les résultats du dernier recensement (RGPH3) dans le Plateau, le nombre de ménage selon le sexe du chef de ménage est 58.260 pour le sexe masculin et 14.758 pour le sexe féminin; soit un total de 73018. La population active de la commune d'Adja-Ouèrè est de 38874 soit environ 47,7% de la population totale. La population d'ADJA-OUÈRÈ est composée de Nagots, de Hollis, de Mahis, de Wémès, d'Adjas, Fons et Gouns. Cette population s'adonne à diverses religions. C'est la religion traditionnelle qui est la plus pratiquée dans la Commune, surtout le culte Oro. L'islam vient après. La réparation est la suivante : Catholiques (9,9%), Traditionnelles (35,6%), Musulmans (12,8%), Protestants (9,3%), Autres (32,4%). Il importe de rappeler que l'Arrondissement de Tatonnoukon est celle sur laquelle porte notre étude, notamment l'école primaire publique de Tatonnoukon.

2.1.2. Justification du choix du site d'investigation

Le choix de ce cadre d'investigation résulte en un premier temps du caractère moins rural qu'on lui connait. En effet la Commune d'Adja-Ouèrè est une commune en évolution progressive du statut rural vers l'urbanisation. Cette situation se traduit par l'existence de multiples activités génératrices de revenus qui poussent les acteurs de cette région ayant des enfants à avoir besoin de ces derniers comme main d'œuvre. Mieux, la diversité des activités dans la commune et la proximité avec le Nigéria pousse les enfants encore très jeunes à s'investir dans la quête de l'argent souvent au détriment de leurs avenir

intellectuel. De plus cette commune est choisie à cause de sa proximité par rapport à notre lieu d'exercice de l'enseignement. Cette proximité constitue pour nous, l'occasion de mieux cerner les enjeux liés à la question de l'échec scolaire des apprenants de l'EPP Tatonnoukon.

2.2. Itinéraire méthodologique

2.2.1. Nature de la recherche

Ce travail de recherche qui est à la fois de nature qualitative que quantitative suit une orientation méthodologique qui s'inscrit dans une perspective de recherche de sens qui favorise une connaissance approfondie du sujet tout en mettant l'accent sur l'implication des conditions socio-économique du milieu et des représentations des acteurs éducatifs sur l'échec scolaire des écoliers dans l'EPP de Tatonnoukon. Par ailleurs, ce travail est d'inspiration descriptive et compréhensive. Selon Houessou (2008), une approche descriptive et compréhensive tente de rendre compte d'un phénomène en identifiant ses conditions d'apparition et ses dimensions et d'en dégager ces impacts. C'est dans cette perspective que s'inscrit la présente recherche qui porte sur l'échec scolaire

2.2.2- Groupes cibles et échantillonnage

2.2.2.1- Groupes cibles

La population est le groupe que l'on étudie. Plus spécifiquement, elle est l'ensemble des unités qui définissent l'objet d'étude. Dans le cadre de notre étude, la population cible est constituée d'abord par les acteurs éducatifs composés des parents et des instituteurs. Ensuite, les écoliers qui sont les plus concernés par l'échec scolaire et enfin les personnes ressources constituées par les autorités locales, conseillers pédagogiques et les déscolarisés). Ainsi, la répartition de notre population d'étude se présente comme suit : 100 écoliers, 40

parents d'élève, 40 déscolarisés, 6 instituteurs, deux conseillers pédagogiques et deux autorités locales. L'effectif théorique de notre population est égal à 190 unités.

Tableau I : répartition de la population cible

Cibles	**Nombre d'acteurs**
Ecoliers	100
Déscolarisés	40
Parents d'élève	40
Instituteurs	06
Conseillers pédagogiques	02
Autorités locales	02
Total	190

Source : Enquête de terrain _Avril 2017

2.2.2.2. Echantillonnage

Vouloir présenter les données relatives à la vie socio-économique de tous les habitants de Tatonnoukon de la Commune d'Adja-Ouèrè ainsi que leurs représentations par rapport à la scolarisation des enfants pour en déduire les impacts sur l'échec scolaire des écoliers rendra la tâche rébarbative et les résultats peu crédibles. Il nous a fallu choisir un échantillon de cette population. L'échantillon est une partie représentative de la population étudiée. Ainsi, Pour mener à bien cette recherche, nous avons identifié d'abord le site empirique de la collecte des données. Le choix de l'école primaire publique de Tatonnoukon, répond au fait qu'étant enseignant dans cette école, nous avons observé une augmentation ces dernières années du taux d'échec scolaire et d'abandon des classes par les apprenants qui sont utilisés à d'autres fins. En ce qui concerne le choix des unités de cette étude, plusieurs techniques d'échantillonnage ont été utilisées. Par la technique dite de commodité, nous avons identifié et enquêté les 100 apprenants de l'EPP Tatonnoukon. Dans cette catégorie d'enquêtés, les plus représentés sont les écoliers du cycle trois c'est-à-dire niveau CM1 et CM2. Les déscolarisés ont été choisis par une combinaison de la technique

d'échantillonnage aléatoire simple et la boule de neige. En effet, disposant de la liste des élèves ayant abandonnés les classes, nous avons effectué un tri. Ce tri est essentiellement basé sur l'âge. Il faut être âgé d'au moins 10ans. A partir des premiers identifiés, nous avons par la technique boule de neige, identifié les restes. Il convient de noter que, ces anciens apprenants depuis l'abandon des bancs se consacrent à d'autres activités et ne sont donc pas accessibles. C'est ainsi que le choix de les retrouver par l'intermédiaires de leurs paire a été opéré. Nous nous sommes arrêtés à 40 car à cet effectif, nous étions déjà au troisième degré de saturation des données. Les parents et les autorités locales ont également été choisis par commodité.

2.2.2.3. Techniques et outils de collecte de données

Pour le recueil des informations sur le terrain nous avons eu recours à des techniques et outils de collecte des données appropriés à la nature de notre recherche. Dans ce sens, quatre techniques de collecte de données ont été employées. Il est question, de la recherche documentaire, de l'entretien, de l'observation et de l'administration du questionnaire. L'emploi de ces techniques a nécessité au préalable, la construction des outils adéquats à chaque technique. Ainsi, pour l'organisation pratique de la recherche documentaire, nous avons élaboré une grille de lecture. L'exploitation de cet outil nous a permis d'élaborer le cadre théorique de la recherche. En ce qui concerne le questionnaire, le support a été conçu et préalablement testé avant d'être administré aux enquêtés pour la collecte de données proprement dite. Aussi, avons-nous élaboré une grille d'entretien semi-structuré qui nous a permis de nous entretenir de façon fructueuse avec nos enquêtés. Il convient de dire que l'observation que nous avons effectuée dans le cadre de cette recherche n'a pas nécessité la construction d'une grille d'observation. Cette observation été inhérente à nos entretiens et à nos situations de classe.

2.2.2.3.1. La recherche documentaire

Elle a consisté à l'analyser de différents documents de base traitant des déterminants de la déperdition et de l'échec scolaire des écoliers. Ceci a permis de noter les conformités et les disparités entre les données théoriques et les données empiriques révélées par le terrain. L'étude documentaire est donc le dépouillement d'archives qui, de par leur caractère confirmatif, sont tout document sélectionné selon une stratégie bien précise et traité comme une donnée de la recherche, au même titre que le discours recueilli par l'interview (Ketele et Rogers, 1991).

La quête de documentation est l'un des travaux importants dans toute recherche scientifique. Elle a consisté dans le cadre de ce travail à consulter certains documents relatifs à la question dans les bibliothèques et des centres de documentation comme l'indique le tableau N°II suivant. Ces documents nous ont permis d'avoir une large connaissance de notre question de recherche. Les documents consultés sont entre autres des thèses, des livres, des articles scientifiques, des revues, des mémoires et rapports d'activités ayant abordé la problématique de l'échec en général et de l'échec scolaire en particulier. Toute cette documentation a été complétée par des informations recueillies sur internet. Tout ceci nous a permis de faire l'état des lieux et de mieux appréhender les logiques et les stratégies des acteurs socio-éducatifs conditionnent le rendement scolaire des apprenants.

Tableau II : Centres de documentation et types de données recueillies

Centres de documentation	**Nature des documents**	**Types d'informations recueillies**
Bibliothèques Nationale	Livres et rapports	Informations d'ordre généra1 sur les déterminants de l'échec scolaire, les conséquences et les approches de solutions.
Bibliothèque de l'INFRE (CDIP)	Livres, rapports, mémoires et revues	Informations sur les causes de l'échec scolaire dans certaines régions de notre pays et les approches de solutions.
Bureaux de la Mairie d'Adja-Ouèrè	Plan de Développement Communal (PDC)	Informations sur les données physiques et humaines de l'Arrondissement de Tatonnoukon et de la commune d'Adja-Ouèrè.
Bibliothèque centrale de l'UAC	Thèses, mémoires, livres, articles et rapports	Informations générales et à caractère méthodologique et technique.
Centre de documentation de la FLASH	Livres, mémoires thèses, rapports et articles	Informations générales et à caractère méthodologique et technique.
Ministère de la santé	Rapports d'études du PNLS, rapports d'ateliers, fora	Informations générales, spécifiques, et statistiques.
Centre de documentation de l'OMS.	Thèses, mémoires, livres, rapports d'études, rapports d'ateliers et communications.	Informations générales et spécifiques, statistiques sur la santé publique et environnementale.

Source : Enquête de terrain _Avril 2017

2.2.2.3.2. L'entretien

L'entretien a été un moyen par lequel des informations et des données à base du discours des enquêtés ont été collectées. Il vise à provoquer une conversation entre un informateur et un enquêteur. Son outil est le guide d'entretien. Celui-ci s'est présenté sous la forme d'une liste d'item à aborder au cours de l'échange. Il existe plusieurs formes d'entretien. Celui utilisé dans le cadre de cette recherche est semi-dirigé. De façon pratique, cette technique a servi à enquêter les acteurs socioéducatifs, les personnes ressources, certains apprenants. Cette technique de collecte de données a été complétée par l'observation.

2.2.2.3.3. L'observation

L'observation employée dans un but scientifique est définie comme *« la constatation attentive des phénomènes, sans volonté de les modifier, à l'aide de moyens d'investigation et d'étude appropriés à cette constatation »* (Landsheere, 1982 : 36). Cette technique de collecte d'information conduit à la description c'est-à-dire à la classification d'un phénomène, à la formulation d'une explication. Elle est une méthode d'enquête par laquelle on observe directement, par la présence sur son « terrain », les phénomènes sociaux qu'on cherche à étudier. Dans le cadre de cette recherche, la variante de l'observation dont on a fait usage, est l'observation non participante. C'est forme d'observation des enquêtés s'est déroulée en entretien et lors de séquences de classe.

Cette forme de l'observation est une technique d'étude qui permet à l'observateur de ne pas être membre du groupe à observer. Dans ce cas, le chercheur garde une certaine distance. Il ne prend pas la parole et ne participe pas aux activités (Landsheere, 1982). Dans la pratique, cette technique a permis de joindre les non-dits aux actes pour en déduire la réalité.

2.2.2.3.4. Le questionnaire

Le questionnaire est un ensemble de questions construit dans le but d'obtenir l'information correspondante aux questions de la recherche. Il doit poser à un ensemble de répondants, une série de questions relatives à leur situation sociale, à leur attitude à l'égard d'opinion ou d'enjeux humains et sociaux. Le questionnaire est un outil d'observation qui permet de quantifier et comparer l'information. Il permet d'obtenir un maximum de renseignements. Un questionnaire permet plus d'anonymat qu'un entretien. Cette technique a été employée avec les apprenants et les déscolarisés. Elle a consisté à formuler des questions ouvertes et fermées suivant les objectifs spécifiques énoncés plus haut dans la problématique.

2.2.2.4. Techniques de traitement et d'analyse des données

Le dépouillement des données est fait de façon manuelle. Après la transcription du contenu des entretiens, une sélection des informations a été faite. Cette sélection est faite en fonction des critères de pertinence de l'information par rapport aux thèmes abordés ; la qualité de l'information ou sa nature argumentaire. Une fois cet exercice achevé, les informations sélectionnées ont été organisées, catégorisées en fonction des thèmes de discussion et des hypothèses de la recherche.

Le traitement a consisté d'une part, à faire une analyse systématique de contenu en mettant un accent particulier sur les propos des enquêtés tels que recueillis lors de l'enquête. Ce traitement a permis, d'aboutir à la transcription des propos des enquêtés sous forme de verbatim pour mieux illustrer l'analyse. La triangulation des données a servi de procédé de validation. En ce qui concerne le traitement des données quantitatives, nous avons d'abord effectué un dépouillement manuel des fiches d'enquête remplies et ensuite codifié des informations recueillies.

Pour la quantification des résultats d'enquêtes, les proportions sont déterminées sur la base du score réel (réponses positives et négatives) de chaque rubrique de questionnaires et non à partir du nombre total de personnes interrogées. Les données ont été ensuite intégrées à l'ordinateur et traitées à partir des logiciels Word et Excel, ce qui a permis la restitution des recherches. Les données dépouillées et analysées du terrain sont constamment confrontées avec des données documentaires préalablement analysées lors de la phase de revue documentaire, ou complétées par d'autres en fonction des informations traitées du terrain.

2.2.2.5. Aspects éthiques et déontologiques de la recherche

La réalisation d'une recherche en science sociale, impose le respect de l'éthique et de la déontologique du domaine en vigueur pour éviter les mesurages. A cet

effet, des dispositions ont été prises. L'une des dispositions éthiques prise pour parvenir à la réalisation de ce travail, est relative au retrait d'autorisation venant de la hiérarchie qui nous permet de faire participer les apprenants à une étude ainsi qu'à l'usage de résultats scolaires pour l'analyse. Cette autorisation a permis de donner un caractère officiel aux travaux que nous avons menés durant notre stage. Elle a également contribué à nous rappeler le sérieux qu'il nous fallait mettre dans l'accomplissement des tâches qu'on nous confiait afin de préserver la confiance placée en nous par les personnes enquêtées afin de maintenir derrière nous la porte ouverte pour que d'autres chercheurs en bénéficient aussi. D'autre part, nous garantissons l'anonymat à tous nos enquêtés compte tenu de la sensibilité socioprofessionnelle de notre étude.

Nous avons pu surmonter cette situation en usant de la persévérance et en s'armant de beaucoup de patience pour arriver à moissonner des informations, pour le moins pertinentes, qui constituent le terreau pour l'analyse des résultats de terrain

2.2.2.6. Difficultés rencontrées

Admettant qu'aucune mission n'est sans difficultés, nous en avons rencontrées. En effet nous avons rencontré beaucoup de difficultés pour nous rendre aux bureaux de la mairie pendant la période d'enquête qui coïncide avec les pluies interminables ayant entraîné la crue. Certaines personnes notamment les femmes ont été réticentes à se prêter à nos entretiens. Elles se sont particulièrement montrées réservées malgré tous les subterfuges utilisés pour les amener à s'ouvrir à nous. Elles considéraient que les hommes sont mieux placés pour donner ces informations. Aussi, le manque de centre d'informatique dans cette localité ne nous a également pas facilité la tâche.

DEUXIEME PARTIE:

PRESENTATION, ANALYSE ET DISCUSSION DES RESULTATS D'INVESTIGATION

CHAPITRE III : CONTRIBUTION DES CONDITIONS DE VIE SOCIO-ECONOMIQUES DES HABITANTS DE L'ARRONDISSEMENT DE TATONNOUKON A L'ECHEC SCOLAIRE DES ECOLIERS DE LA COMMUNE D'ADJA-OUERE.

Nombreuses sont les causes fondamentales des échecs scolaires. Elles ne peuvent être décelées qu'à travers les résultats des enquêtes réalisées et les archives fouillées. Ces recherches sont orientées suivants les hypothèses émises. Le développement de chacun des questionnaires par hypothèses permet de mieux cerner le contour de notre sujet d'étude.

3.1. Caractéristiques sociodémographiques des répondants

Les caractéristiques sociodémographiques des sujets composant la cible principale de l'étude sont présentées ici pour permettre une meilleure compréhension des résultats obtenus à l'issu de l'enquête de terrain. Ainsi le tableau suivant donne un aperçu de la répartition des élèves en fonction de leur sexe, leur tranche d'âge, et leur niveau d'étude :

Tableau III: Caractéristiques sociodémographique des élèves interrogés

Cible	Identification	Critères d'identification	Effectif	Fréquences en %
Elèves	Sexe	Masculin	54	54
		Féminin	46	46
		Total	100	100
	Ages	Moins de 8 ans	10	10
		(8 ans à10 ans)	35	35
		(10 ans à 12 ans)	28	28
		Plus de 12 ans	27	27
		Total	100	100
	Niveau d'étude	CI-CP	05	05
		CE1-CE2	42	42
		CM1-CM2	53	53
		Total	100	100

Source : Enquête de terrain_ Avril 2017

Parmi les élèves enquêtés, 54% sont du sexe masculin alors que 46% sont du sexe féminin. 5% des élèves sont au niveau I (CI- CP), 42% au niveau II et 53% au niveau III Cette disparité de choix des élèves trouve son fondement dans le fait que les élèves du niveau I (moins de 7 ans le plus souvent) ne sont pas tous en mesure de répondre aux questions. Les anciens écoliers, possédant aujourd'hui un statut de déscolarisé nous ont également intéressé et ont été pris en compte pour cette étude.

Tableau IV: Caractéristiques sociodémographiques des déscolarisés interrogés

Déscolarisés	Sexe	Masculin Féminin Total	25 15 40	62,50 37,50 100
	Ages	10 ans à 12 ans 13 ans à 15 ans 16 ans et plus Total	12 15 13 40	30 37,5 32,5 100
	Occupation actuelle	Agriculteur Pêcheur Piroguier Contrebandier Apprenti (artisan) Vendeur de poissons Total	05 08 07 05 06 09 40	12,5 20 17,5 12,5 15 22,5 100
	Niveau d'étude	CI-CP CE1-CE2 CM1-CM2	10 12 18	25 30 45
		Total	40	100

Source : Enquête de terrain_ Avril 2017

Quant aux déscolarisés, 62,5% sont du sexe masculin et 37,5% sont du sexe féminin, leur répartition par âge permet d'avoir 30% de déscolarisés ayant entre 10 ans inclus et l2ans inclus. 37,5% ont entre 13 ans inclus et 15 ans inclus. 32,5% ont 16 ans et plus. Par rapport à leur niveau d'étude avant la déscolarisation, 25% ont abandonné au niveau I, 30% au niveau II alors que

45% ont laissé les bancs au niveau III (CM1- CM2). Nous remarquons ici aisément que le taux de déperdition scolaire est d' autant plus élevé que le niveau d'étude est élevé. Notons que la plupart des élèves déscolarisés sont occupés par d'autres activités après leur sortie de l'école: L'agriculture 12%, la pêche 20%, le transport des passagers par pirogue 17.5%, la contrebande (transport et vente des produits frauduleusement sortis du Nigéria) 12,5%, l'apprentissage 15%, vente de poisson et autres (la plupart sont les filles déscolarisées) 22,5%.

Tableau V: Caractéristiques sociodémographiques des parents interrogés

Parents	Sexe	Masculin	15	37,50
		Féminin	25	62,50
		Total	40	100
	Ages	Moins de 25 ans	6	15,00
		25 ans à 30 ans	21	52,50
		30 ans et plus	13	32,50
		Total	40	100
	Profession	Pêcheur	04	10,00
		Agriculteur	11	27,50
		Contrebandier	06	15,00
		Piroguier	03	7,50
		Exploitant de sable	04	10,00
		Artisan /Ménagère	12	30,00
		Total	40	100

Source : Enquête de terrain_ Avril 2017

La troisième catégorie de cible enquêtée, concerne les parents d'élèves, Cette cible est composée de 37,50% d'hommes contre 62,50% de femmes. Les femmes sont plus représentées quand bien même elles soutiennent que ce sont les hommes qui sont mieux placés pour répondre à ces questions. Une partie 15% des enquêtés de cette cible ont moins de 25ans. La majorité, soit 52,50% ont entre 25ans et 29 ans et le reste, soit 32,50% ont 30 ans et plus. Ces parents sont pour la plus grande partie des artisans et des agriculteurs ; ils représentent respectivement 30% et 27,25%. Toujours dans la catégorie des parents, 15,00%

sont contrebandiers, 10,00% sont des exploitants de sable et cette même proportion faite par d'autres parents sont des pécheurs. Les 7,50% restant sont des piroguiers, La répartition de ceux-ci en fonction de leurs activités ne sera pas sans inconvénients sur la scolarisation des enfants vus leurs revenus et leurs besoins en mains d'œuvre.

3.2. Conditions de vie socio-économiques des habitants de l'Arrondissement de Tatonnoukon et échec scolaire au primaire

3.2.1. La précarité

Le manque des moyens financiers pour prendre les fournitures scolaires sont à l'origine de certaines absences, des redoublements ou échecs. Au niveau des élèves, parmi les redoublants, plusieurs évoquent le manque de moyens financiers pour acheter les fournitures scolaires. En dehors des moyens pour se procurer les fournitures scolaires, il y a aussi l'alimentation. Tous les élèves ne parviennent pas à prendre au moins trois repas par jours. Comme le prouve l'enquête qui montre que 15% viennent à l'école sans le petit déjeuner.

Tableau VI: Répartition des élèves selon le montant du petit déjeuner des élèves enquêtés

	Montants du petit déjeuner					
	0f	**25f**	**De 25f exclu à 50f inclus**	**De 50f exclu à 75f inclus**	**Plus de 75f**	**Total**
Nombre d'élèves	15	32	25	18	10	100
Fréquences	15%	32%	25%	18%	10%	100%

Source : Enquête de Terrain _Avril 2017

La lecture des données du tableau permet de retenir que parmi les élèves de l'EPP Tatonnoukon, 15,00% ne reçoivent pas du tout d'argent pour manger. Ces écoliers se contentent pour la plupart de regarder leurs amis manger, de quémander auprès des amis de quoi manger. Certains élèves faisant une proportion de 32,00% reçoivent 25F de leur parents au même moment 25,00% reçoivent entre 25F et 50F. D'autres (18%) une somme comprise entre 50 et 75F pour petit déjeuner et 10% reçoivent plus de 75F pour argent de poche en allant à l'école. Bon nombre de ces écoliers signalent au cours des entretiens qu'ils ne trouvent souvent rien à manger à midi et reviennent à l'école dans l'après-midi le ventre creux; une infime proportion des élèves interrogés, se couchent parfois à jeun. Ces constats sont les conséquences de la pauvreté. "Le ventre affamé n'a point d'oreilles" dit-on, l'élève qui ne mange pas à sa faim ne pourra pas suivre les activités en classe comme le témoigne (Ibbo daddy, 1998) dans un article de journal titré « La famine nourrit l'échec scolaire». Aifan et Capo-Chichi, (1985) ont montré que les nombreux problèmes saillants du milieu familial se répercutent négativement sur le rendement scolaire de l'écolier. Ils montrent que dans les familles polygames ou nombreuses, l'encadrement adéquat des enfants devient chose difficile. Dans cette commune, la polygamie est chose courante dans la mesure où plus de la moitié des écoliers de l'échantillon signale des élèves interrogés sont issus des familles polygames. Parmi les 40 parents interrogés, 55% sont dans des foyers polygames dont 30% à deux femmes et 24% à plus de deux femmes.

Tableau VII: Répartition des parents selon le nombre de femmes dans chacun des foyers enquêtés

Nombre de femmes dans le foyer	Effectifs	Pourcentage
Une	17	42,50%
Deux	13	32,50%
Plus de deux	10	25,00%
Total	40	l00%

Source: Enquête de terrain _ Avril 2017

La famille nombreuse est le fruit de la polygamie, ainsi les nombres d'enfants par famille varient entre 1 et 5 et va dans certains cas au-delà de 5, c'est-à-dire 6 et plus. Ce sont là les conséquences de l'analphabétisme (un indice de pauvreté), de la non maîtrise des méthodes contraceptives. Compte tenu de la situation économique de cette commune où les parents n'ont pas assez de revenus, il est difficile de pouvoir nourrir des familles nombreuses. Aussi, les scènes de ménage fréquentes traumatisent les enfants et les empêchent de bien suivre en classe. Ce phénomène va alors justifier le fait que des parents dont les enfants sont en âge d'aller à l'école n'y vont pas tous, et une partie considérable de ces parents parlent de manque de moyens financiers. C'est la même chose lorsque des parents ont des enfants ayant abandonné l'école, 5 parmi les 21 parents dans le cas, attribuent la déscolarisation de leurs enfants au manque de moyens financiers. Dans ces conditions, le coût des fournitures pèse lorsqu'une famille a plusieurs enfants dans le contexte d'une économie où la monnaie est rare et dans lequel la fréquentation scolaire est une nouveauté dont les retombées positives ne sont pas encore évidentes (Gbénou et Garnier, 2011). Ces auteurs rappellent comment les organisations procèdent à certaines analyses avant de mener certaines actions. Ainsi donc les analyses coût/bénéfice pourraient informer sur la décision de distribuer des fournitures à tous les élèves des écoles appuyées. Cependant, une telle décision n'est pas sans poser un autre problème

car, la pauvreté est un état familial et non scolaire. Les parents subissant cette précarité financière ne satisfont pas souvent les besoins alimentaires de leurs enfants faute de moyens financiers. Ce sont là les résultats qui viennent confirmer la pauvreté comme hypothèse de l'échec scolaire dans cette commune. Ils se justifient davantage à travers les conditions d'apprentissage résultant de la précarité.

3.2.2. Les conditions d'enseignement aux écoliers de l'EPP Tatonnoukon

3.2.2.1. La qualification des enseignants interrogés

Au cours de l'investigation, les enseignants interrogés étaient essentiellement des agents contractuels de l'Etat, mais aussi quelques APE qui sont nantis de diplômes professionnels (CEAP et/ou CAP). Ce sont des enseignants qualifiés qui occupent une petite partie dans l'effectif total. Ils sont les ex-enseignants contractuels d'Etat recrutés par concours (ceux-ci ont un effectif très réduit par rapport à celui de leur groupe) et les ex- enseignants communautaires reversés aujourd'hui en ACE. Nombreux sont les ACE sans qualifications professionnelles, parmi ceux que nous avons rencontrés. Ils représentent avec les deux stagiaires plus des deux tiers de l'effectif total des enseignants des écoles primaires publiques de la localité. Cet état de chose est déplorable dans la mesure où, pour une éducation de qualité, il faut des enseignants qualifiés et régulièrement mis à niveau. En dehors de ce premier constat malheureux, nous pouvons noter également dans cette commune le manque d'enseignants dans les classes. Ce manque d'enseignants oblige des directeurs d'écoles à procéder à des jumelages de classes dont la pédagogie ne peut être maitrisée que par des enseignants qualifiés. Cette situation de jonglage quand bien même elle vise l'instruction des apprenants de l'école, elle n'en demeure pas moins préjudiciable à leur formation intellectuelle à long terme et leur préparation aux compositions à court terme. Avec tous ces problèmes,

l'éducation des écoliers de l'EPP Tatonnoukon reçoit sans aucun doute un coup dur, ce qui va se répercuter sur le niveau des élèves de la localité.

La notion de partenariat qui, théoriquement caractérise ce programme suppose que chaque partenaire remplira ses obligations. Ce partenariat fonctionne difficilement : les enseignants demeurent en majorité sans qualification, les infrastructures ne répondent pas aux normes, en partie à cause des effectifs trop importants pour les capacités d'accueil. L'UNICEF ne peut pas installer des tables-bancs dans des salles qui n'existent pas ou qui sont déjà trop pleines (Gbénou et Garnier, 2011). Ce qui veut signifier selon ces auteurs que les conditions pour une bonne situation d'apprentissage ne sont pas souvent réunies dans les écoles des pays en voie de développement. Parmi les éléments assurant les conditions requises, les enseignants constituent la pierre angulaire de tout système éducatif. Quelles que soient leurs qualifications, leur expérience, l'absence d'observations directes constitue une lacune de l'évaluation de leurs prestations. L'équipe avait proposé d'inclure moins de communes afin de disposer de plus de temps dans les communes visitées. Après avoir discuté de leur formation professionnelle, c'est en classe qu'ils utilisent toutes ces ressources. L'absence de ces ressources représente un gros inconvénient et leur présence un avantage (Laourou, 2005), mais il serait plus juste d'affirmer que leur présence constitue une condition nécessaire, mais non suffisante, à un enseignement de qualité (Gbénou et Garnier, 2011). Dans le Rapport d'Etat du Système Educatif National (2009) précise que les taux d'échecs et de redoublement, ainsi que le coût de l'éducation restent élevés et les infrastructures scolaires demeurent insuffisantes avec une forte disparité entre zones rurales et zones urbaines. Nos constats s'alignent donc dans la même direction que ces conclusions du RESEN.

3.2.2.2. Le châtiment corporel et les injures

Parmi les 100 élèves retenus pour l'enquête, 47% ont redoublé leur classe actuelle, Les raisons du redoublement sont diverses. Au nombre de ces redoublants, 21,27% ont redoublé à cause de la peur du bâton qui empêche d'être concentré pour effectuer les activités car à moindre erreur, la cravache est prête à régler leur compte. 62 ont redoublé d'autres classes en dehors de la classe actuelle. 27,41% de ceux-ci évoquent le châtiment corporel comme raison car ce phénomène les oblige à s'absenter par moments, ce qui a contribué à leur redoublement.

Quant aux déscolarisés, 4 parmi les 31 ayant redoublé des classes avant leur abandon attribuent leur redoublement au châtiment corporel soit 12,90% tandis que 10 parmi les 40 déscolarisé, soit 25% lient leur abandon au bâton. Ceux-ci ont peur du châtiment corporel si bien qu'ils s'absentent en faisant des faux malades ou en faisant l'école buissonnière.

Le châtiment corporel est une pratique peu recommandable étant dit que la circulaire N°100 /MENC du 15 Mars 1962 et la circulaire N°232/MEMB/DGM/DEMB du 10 Mars 1981 l'interdisent. Cette pratique est aussi proscrite par notre Constitution en son article 19 alinéa 1 où il est écrit «Tout individu, tout agent de l'Etat qui se rendrait coupable d'acte de torture, de sévices ou traitements cruels, inhumains ou dégradants dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions, soit de sa propre initiative, soit sur instruction, sera puni conformément à la loi. »

Aussi, constitue-t-il un moyen pour obliger l'apprenant à mémoriser l'enseignement dogmatique ou à le transformer en perroquet.

L'enseignant maîtrisant la psychologie de chacun de ses apprenants a le devoir d'amener l'apprenant à adhérer à l'apprentissage en utilisant des stratégies non coercitives. C'est ce doigté qui manque à nombreux enseignants qui se livrent à la violence sur les enfants, les privant ainsi de leur droit à l'instruction (l'Education).

Dans l'ensemble, l'échec aux examens ou le fait que la personne n'aime pas l'école est la principale raisons d'abandon scolaire (23% et 21% respectivement) aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Nous avons, ensuite, l'impossibilité de s'acquitter des frais de scolarité qui explique une part assez importante d'abandon scolaire. On note, toutefois, qu'au moment de l'enquête, 27 % des femmes de 15-24 ans du milieu urbain continuaient de fréquenter l'école contre 18 % en milieu rural. Au niveau national, cette proportion est estimée à 24 % (EDS, 1996).

3.2.2.3. Les grèves, les absentéismes et les retards anarchiques des enseignants

Pour un total de 31 déscolarisés ayant redoublé des classes, 35% parmi eux pensent que les grèves cycliques sont à l'origine de leur redoublement, alors que 17% ont abandonné l'école à cause des grèves sur le total de 40 abandons.

Quant aux élèves encore sur les bancs, 62 parmi ceux-ci, soit 22,58%, pensent que ce sont les grèves et les absences répétées des enseignants qui expliquent leur échec (redoublements et difficultés d'apprentissage). L'arme revendicatrice du bébé étant son cri perturbateur, les enseignants font recours aux grèves à chaque fois qu'ils sentent leur intérêt menacé conformément à l'article 31 de notre Constitution: «L'Etat reconnaît et garantit le droit de grève. Tout travailleur peut défendre, dans les conditions prévues par la loi, ses droits et ses intérêts soit individuellement, soit collectivement ou par l'action syndicale. Le droit de grève s'exerce dans les conditions définies par la loi.»

Ces grèves, depuis plusieurs années sont devenues cycliques si bien que l'école béninoise est soumise à des perturbations pendant au moins trois mois dans une année scolaire qui compte neuf mois en plus des périodes d'inondation du début d'année scolaire qui retardent la rentrée scolaire. Avec les grèves, une année scolaire de neuf mois ne compte plus que quatre à cinq mois avec pour conséquences le non achèvement des programmes scolaires, les redoublements massifs et les échecs au CEP.

Il n'y a pas que les grèves, les absences des maîtres et leurs retards, mais il y a aussi le problème de ponctualité et de régularité des enfants à l'école.

En effet, sur les 100 élèves pris en compte, 65% seulement sont ponctuels à l'école alors que 35% ne sont pas toujours à l'école à l'heure. 23% ont été absents à l'école pendant plusieurs jours pour diverses raisons. Les apprenants retardataires ou irréguliers à l'école ne sont jamais au même niveau que leurs camarades ponctuels et réguliers. Au cours des évaluations, ils n'atteignent pas le seuil de réussite pouvant leur permettre de passer en classe supérieure ou de réussir au CEP. C'est pourquoi le nombre important de redoublants et d'abandons se trouve dans leur rang.

III-4- La qualité écologique et sanitaire de l'environnement en milieu scolaire et familial

Parmi les 47 élèves qui ont redoublé la classe où ils sont actuellement, 8,51% expliquent que ce sont des maladies qui sont à l'origine de leur redoublement. Parmi les 62 ayant redoublé d'autres classes en dehors de la classe actuelle, les maladies sont à l'origine de l'échec de 9,67% d'entre eux alors que 7 élèves sur 23, soit 30,43% s'absentent pour cause de maladies.

Les maladies responsables de ces absentéismes et redoublements sont en grande partie le paludisme et les maladies diarrhéiques. Le même constat est fait au niveau des déscolarisés ou 4 parmi les 13 ayant redoublé les classes attribuent leur redoublement aux maladies, soit 12,90% et deux abandons parmi les 40 déscolarisés sont dus aux maladies, soit 5%.

Parmi les parents enquêtés, 24 ont des enfants qui ne vont pas tous à l'école mais 4 parmi eux font remarquer que leurs enfants ne vont pas à l'école à cause des maladies répétées. Ceux-ci constituent 16,66% des 24 alors que 21 parents ont des enfants ayant abandonné l'école. 2 parents d'entre eux attribuent la déscolarisation de leurs enfants aux maladies répétées, soit 9,52% d'eux.

Le paludisme et les maladies diarrhéiques sont les plus fréquents. Dans l'annuaire des statistiques sanitaires 2009, il a été montré que le paludisme est la première cause de recours aux soins dans les formations sanitaires, le premier motif d'hospitalisation et la première cause de décès. Au cours de l'année 2009, l'incidence du paludisme dans cette commune est estimée à 11,4% contre 17,7°/o sur le plan départemental, soit 10,3% pour le paludisme simple et 1,2% pour le paludisme grave. Cette incidence (paludisme simple + paludisme grave) est plus élevée chez les enfants de moins de 5ans où elle est de 21,5% chez les moins d'un an et de 19,1% chez ceux de 1 à 4 ans. Cette incidence est très élevée chez les enfants de O à 11 mois. Elle diminue jusqu'au groupe d'âge de 5 à l4ans et remonte chez les personnes de 15 ans et plus. Quant aux maladies diarrhéiques, 82 cas ont été détectés (diarrhée fébrile 66 cas et 16 cas de diarrhée grave)/.Aucun décès n'a été enregistré.

A travers ces différents résultats obtenus, il va sans dire que les maladies liées au milieu écologique que constitue la commune d'Adja-Ouèrè jouent un rôle non négligeable dans les échecs et la déscolarisation des jeunes écoliers.

Le tableau brossé jusqu'à présent met en relief l'abandon scolaire comme étant un problème que tous les pays en développement partagent, y compris le Maroc; il constitue un obstacle important en vue de la réalisation de la SPU. Ce phénomène serait particulièrement critique dans les régions rurales. Les études recensées se sont attardées davantage sur l'identification d'une longue liste de facteurs contribuant à prendre la décision de quitter l'école, décision qui semble parfois prise par l'élève lui-même, parfois par ses parents. Ainsi ont été pointés la pauvreté, le travail des enfants, le cout d'opportunité, l'analphabétisme des parents, l'absence de soutien des parents apporté aux enfants, le redoublement, l'échec scolaire, le genre, la qualité des écoles et des apprentissages, le curriculum inadapté au contexte de vie des élèves, la faible relation entre l'école et les parents, etc. Il convient de noter que plusieurs de ces facteurs pointent vers les familles, notamment ceux concernant la situation économique, le cout

d'opportunité, l'analphabétisme et l'absence d'aide aux enfants. De ce fait, il semble pertinent d'appréhender le phénomène de l'abandon scolaire en s'intéressant de plus près à l'influence des familles (Gueddari, 2015).

De fortes corrélations ont été trouvées entre le faible niveau de scolarisation général et les conditions socioéconomiques des ménages. Ainsi, l'inégalité dans la participation à l'éducation et dans les résultats de l'éducation reflète généralement des inégalités plus larges au sein de la société. Les familles africaines à l'image des autres familles dans le monde sont stratifiées. Il existe donc une répartition sexospécifique des rôles de chaque membre composant le ménage.

Les familles répartissent entre leurs membres non seulement le temps à consacrer à différentes activités mais aussi les ressources affectées à la consommation, à l'épargne ou à l'investissement, y compris celles associées à la formation du capital humain. Au regard de la littérature, nous relevons, qu'il existe dans la plupart des pays africains, de fortes disparités entre les sexes dans la répartition des enfants à la main d'œuvre. La main d'œuvre féminine restant toujours la plus sollicitée en termes de durée (Marcoux, 1995). Il en résulte que, la participation des filles à l'école ainsi que leurs résultats scolaires tendent à être inférieurs à ceux des garçons.

Les recherches empiriques et théoriques ayant abordé le sujet, ont montré que, si l'incidence du travail des enfants, et celui des filles en particulier, reste toujours très élevée en Afrique subsaharienne, c'est parce que les taux de fécondité sont très élevés faisant ainsi diminuer les ressources consacrées à l'éducation. Dans un second temps, la scolarisation d'un enfant entraîne des coûts indirects liés au manque à gagner pour les parents en termes de travaux domestiques (Boninin, 1995). De ce fait, une faible scolarisation des filles peut également s'expliquer par la pratique de travaux domestiques. Les travaux domestiques peuvent être ceux liés à la collecte de bois, la corvée d'eau, les travaux liés à la préparation des repas, l'entretien et l'hygiène du ménage ; ainsi

que la garde des enfants ou des personnes âgées. Selon l'Enquête Nationale sur le Travail des Enfants (ENTE/ BIT/ INSAE, 2008) du Bénin, les travaux domestiques sont quasi-universels au Bénin. En effet 88,7% des enfants effectuent des tâches ménagères dans leur propre ménage. Cette proportion augmente avec l'âge des enfants : 67,8% chez les enfants de 5 ans et 97,2% chez les enfants de 17 ans. Les principales tâches domestiques effectuées par les enfants au Bénin consistent à cuisiner ou nettoyer les ustensiles/ la maison (62%) et à faire les courses pour le ménage (41,2%). Les autres tâches ménagères similaires occupent 14,2% des enfants. Ces types de travaux domestiques contribuent au développement des enfants et au bien-être de leur famille ; puisqu'ils permettent d'acquérir des compétences, des habitudes et de l'expérience qui renforceront leur rentabilité et leur productivité une fois adultes (ENTE/BIT/INSAE, 2008).

La participation des enfants aux travaux domestiques est plus élevée dans les zones rurales que dans les zones urbaines. Pour Marcoux (1995), les travaux domestiques en milieu urbain ne sont pas souvent étudiés car on considère qu'il existe des infrastructures et services permettant d'alléger le poids des travaux domestiques.

Parmi ces infrastructures et services on peut citer, l'eau courante, l'électricité, le moulin à grain, les domestiques qui sont plus accessibles aux populations urbaines que celles rurales. Mais ce qu'on ignore c'est aussi qu'au sein même de la population urbaine, il existe une répartition inégale desdits services. La forte segmentation, basée sur le sexe, dans les types d'activités domestiques exercées par les enfants, spécialise les filles dans les travaux domestiques tels que : la garde des enfants, la contribution à la préparation des repas, le ménage, la corvée de l'eau ou encore le ramassage du bois. Les garçons étant sollicités pour aider à l'exploitation agricole familiale, surveiller le bétail. En effet, la contribution des filles aux travaux domestiques est la principale cause d'abandon précoce de l'école ou de leur faible performance scolaire. C'est

le résultat auquel ont abouti Colclough et *al*. (2003) après des enquêtes menées en Ethiopie et en Guinée. De son côté Marcoux (1995) trouvait que la présence de jeunes filles célibataires plus âgées (15-29 ans) permet de libérer leurs jeunes sœurs (8-14 ans), pour aller à l'école. Mais aussi, toujours selon le même auteur, la présence d'un homme de 30-59 ans diminue la probabilité de fréquentation scolaire des filles de 50%.

Pour Marcoux (1995) en effet, la sphère familiale dans laquelle se situent les enfants est aussi déterminant dans leur scolarisation. En outre, il montre que le lien de parenté influe beaucoup sur la probabilité de fréquentation des enfants. Si le lien de parenté qui unit les garçons au chef de ménage n'a aucun effet sur leurs chances de fréquenter l'école, pour les filles par contre, le fait de n'avoir aucun lien de sang ou d'alliance avec le chef diminue de plus de 80% la probabilité qu'elles ont de fréquenter l'école. On remarque alors aisément que la scolarisation des filles est mieux assurée lorsqu'elles sont à l'intérieur de la sphère familiale.

Dans les ménages les moins aisés, il se pose un problème d'arbitrage dans la scolarisation des enfants où la présence d'un nombre élevé d'enfants diminue les chances de scolarisation des filles. Les garçons sont toujours davantage privilégiés que les filles parce que dans la compréhension des parents, la fille est appelée à quitter la famille pour se marier, et donc les bénéfices de sa scolarisation seront pour sa belle-famille (Quenum et *al.*, 2011). De plus, l'échec des garçons est plus toléré que celui des filles. Ainsi, lorsque la fille échoue la probabilité qu'elle arrête sa scolarité est plus élevée que chez le garçon. Aussi, cet échec peut avoir une forte influence dans la décision de scolarisation de ses jeunes sœurs ; ce qui n'est pas souvent le cas des garçons. Les filles restent confrontées aussi à un problème de grossesse précoce, pouvant entraîner un arrêt de leur scolarisation. D'autres facteurs sociaux revêtent également une importance. Parmi ces facteurs sociaux, nous citerons la religion. Les religions catholique et protestante étant plus favorables à la scolarisation, contrairement

aux religions musulmane et animiste qui, elles, diminuent la probabilité de fréquentation des enfants (Pilon, 1995). Kouwono (2005) a étudié les interactions entre les travaux domestiques et la fréquentation scolaire au Togo. Il mesure le travail des enfants par le fait que l'enfant accomplit ou non des activités domestiques pendant plus de 4 heures par jour. Par contre, ses résultats montrent que les filles réussissent autant que les garçons dans l'enseignement primaire et que les garçons seraient plus nombreux que les filles à se livrer aux activités productrices ou domestiques du ménage. De même, il montre que la possession de l'électricité dans le logement semble augmenter les chances des élèves de réussir leurs examens de fin d'année.

CHAPITRE IV : LES REPRESENTATIONS ET CONDUITES DES ACTEURS SOCIO-EDUCATIFS RELATIVES A LA SCOLARISATION DES ENFANTS

Le présent chapitre rapporte les représentations des acteurs socioéducatifs de la scolarisation des enfants ainsi que leur conduite. Aussi fait-il le lien entre ces représentations et conduites et l'échec scolaire des écoliers de l'école primaire publique de Tatonnoukon. Les acteurs socioéducatifs sont les parents d'élèves, les instituteurs et conseillers pédagogiques. Ce chapitre est donc axé sur le trépied suivant : représentation et conduites des parents, représentation et conduites des instituteurs et l'échec scolaire des écoliers.

4.1. Représentations des populations de la scolarisation des enfants

Pour évaluer les représentations des parents de la scolarisation de leurs enfants, il convient d'évaluer d'abord leurs représentations de l'enfant.

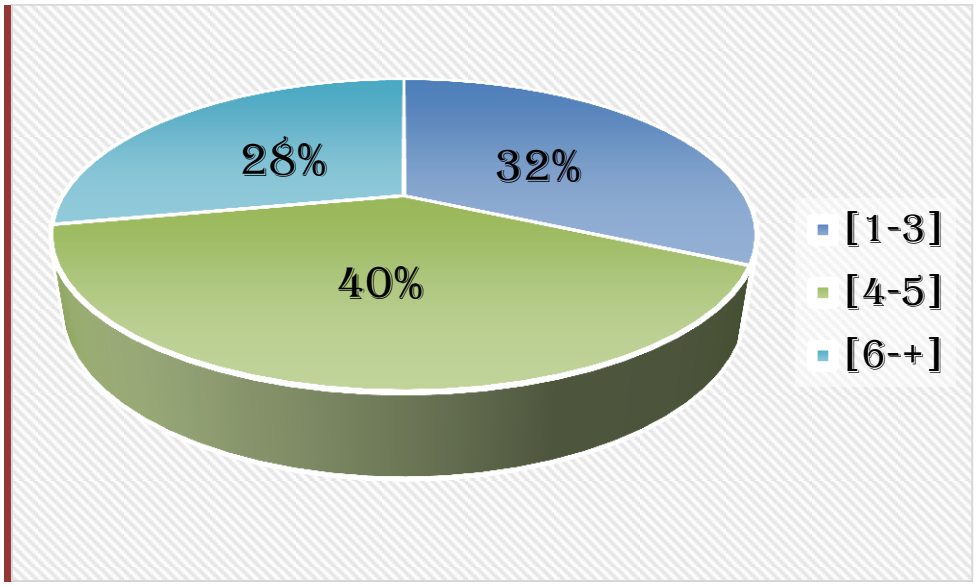
4.1.1. Représentation de l'enfant dans l'Arrondissement de Tatonnoukon de la commune d'Adja-Ouèrè

L'enfant est un bien précieux, un don de Dieu. Il est de ce fait considéré comme une richesse. Toutes les femmes en âge de procréer qui ne l'ont pas encore s'en plaignent et nourrissent le vœu ouvertement de l'avoir. C'est dans ce contexte qu'Eschlimann (1982), affirme que la fierté d'une femme n'est pas de provenir d'une famille princière, mais de pouvoir annoncer le nombre élevé d'enfants qu'elle a mis au monde. Elle partage la conviction profonde qu'une vie n'est bien remplie que si elle a donné naissance à une nombreuse progéniture. Au cours de notre enquête de terrain, il nous est apparu lors des entretiens qu'aucune des femmes enquêtées n'a voulu nous dire le nombre exact d'enfants qu'elle possède. Nous avons obtenu généralement deux catégories de réponses. Celles qui n'ont qu'un enfant refusent systématiquement de dire le nombre

d'enfant qu'elles ont. Par contre, celles qui ont plus de deux enfants disent souvent pour cette question qu'elles n'ont qu'un enfant et demi ou deux enfants et demi. Cette façon de répondre à la question met en évidence le désir de cacher le nombre d'enfants qu'elles ont. C'est donc une façon d'éviter d'exposer ces enfants pour qu'on ne trouve pas qu'elles en ont déjà assez. Ce discours des femmes est plus explicité par les propos de A. K. commerçante de 29ans

> *« […] C'est quoi ça ? Vous voulez leur faire acte de naissance ? […] je n'ai qu'un enfant et demi […], autant un riche n'expose jamais sa fortune au marché autant on ne dit jamais le nombre d'enfant qu'on a en public […] ».*

De cet extrait, on retient que l'enfant est un bien très précieux qui se conserve jalousement et avec soin. Dans cette ère culturelle du Bénin, la jeune fille nourrit secrètement le désir de l'enfant, la vieille regrette ne plus avoir la possibilité d'en faire et cherche à assouvir son désir à travers les soins offerts aux petits fils. La femme en âge de procréation désire en avoir davantage. Cette analyse trouve son répondant dans le graphe suivant.



Source : données de terrain, Avril 2017

Graphique N°1 : répartition des femmes selon leur nombre d'enfant.

De l'analyse de ce graphique, il apparait que la proportion de femme la plus représentée est celles qui ont entre trois et cinq (3-5) enfants avec un taux 40%. C'est donc la classe modale. 32% des femmes enquêtées ont entre un et trois (1-3) enfants alors que les moins représentées constituent la catégorie de femme ayant au moins six (6) enfants. Ce graphique traduit simplement le désir et la représentation de l'enfant dans l'imaginaire de la femme de la commune d'Adja-Ouèrè du Bénin. Il y a peu, et du point de vue économique, avoir un grand nombre d'enfants est signe de réussite et de richesse. Au fait, l'activité économique est de tendance fondamentalement agricole et artisanale. Le mode de production y est généralement familial et communautaire. Afin d'étendre davantage ses surfaces cultivables et augmenter la productivité, le paysan est persuadé de la nécessité de disposer de forces productives suffisantes, en l'occurrence un nombre considérable de bras valides. Ce désir d'enfant est également observé chez les maliens par Luneau (1981), qui écrit à ce propos que la femme trouve d'ordinaire son équilibre non pas dans une relation conjugale élective où le mari tient la première place, mais dans une maternité appelée de tous ses vœux, et que la venue d'un enfant vient exaucer. Pas de femme heureuse qui ne soit mère et ne rêve de l'être à nouveau. Le désir d'enfant est si grand que le nombre d'enfant importe peu. C'est ce que traduit le discours de l'enquêtée suivante. F. G. femme gestante, 32ans, 4enfants

> « […] *Tant que Dieu m'en donne, je prends. Des gens ont dépensé des fortunes sans en avoir et moi qui n'ai rien, je vais dire quoi ? […], ils ne mangeront pas du sable tant que je vivrai. Dieu qui me les a donnés, sait qu'ils vont manger* […] »

Cet extrait de discours montre clairement que l'enfant un bien très précieux et de ce fait jouit de beaucoup d'attention. Au demeurant, dans la communauté de Tatonnoukon, l'enfant est un personnage central, attendu avec impatience et accueilli avec joie. C'est donc un objet d'amour que toutes les femmes de toutes les catégories sociales ont, désirent avoir ou en avoir davantage.

Au total, en Afrique comme au Bénin et particulièrement chez la femme d'Adja-Ouèrè l'enfant est considéré comme une richesse. Il est la raison d'être, la joie et le ciment des couples. Il est une précieuse garantie pour la permanence des foyers. Il est le bénéfice de la vie, une récompense de nos bonnes actions. On ne se le procure pas avec de l'argent au marché. Les familles pauvres ou riches se réjouissent d'en avoir pour les défendre dans une fierté indescriptible. Il est donc vital d'avoir un enfant. Les familles trouvent dans la naissance de l'enfant une nouvelle raison de vivre, le commencement de leur véritable apostolat à savoir l'éducation des enfants. La stérilité apparaît donc comme une fatalité, une malédiction qui peut entraîner l'extinction de la famille, du patronyme et l'éparpillement du patrimoine foncier (MFPPS/UNFPA, 2001)

Ceci étant, tout ce qui entre en ligne de compte pour le bien être de cet objet d'amour ne devrait souffrir d'aucune réticence. Qu'en est-il alors de l'école ?

4.1.2. Représentation de l'école par les populations de Tatonnoukon

Les populations en général, ont une bonne perception de l'école. De la triangulation des discours recueillis, nous retenons que les parents quel que soit leur statut socioéconomique souhaitent le meilleur pour leurs enfants et ce vœu se concrétise dans l'envoi de l'enfant à l'école. Ils pensent que l'école pourrait permettre à leurs enfants de s'assurer un avenir meilleur. Cette aspiration des parents se trouve condensée dans l'expression couramment entendue çà et là « je t'ai envoyé à l'école pour que tu deviennes quelle que chose ». A partir de cet instant, ce n'est plus la fonction sociale de l'école qui est contestée ou méconnue. Les attitudes des parents d'élèves en lien avec leurs comportements vis-à-vis de la scolarisation trouvent leur fondement ailleurs. L'école dans l'entendement des populations assurerait un avenir meilleur. Ce temps de verbe parce que certains discours tenus par les populations indexent d'avantage une ambivalence vis-à-vis de la structure école. Cette ambivalence traduirait une

déception. Ce discours est tenu par 19 parents dont 12femmes sur l'effectif de parent de notre travail. Ce chiffre représente un pourcentage 47,5% de notre échantillon. Ce taux est en effet non négligeable. Pour cette catégorie de parents, l'école a failli à sa mission. On n'est passé de l'école garant de l'emploi à l'école promoteur du chômage. Ce sentiment est reflété dans l'extrait d'entretien avec O. R. parent d'élève, 36ans.

> *« […] L'école où ils vont aujourd'hui [interjection], laisse affaire. C'est seul Dieu qui peut nous sauver […] »*

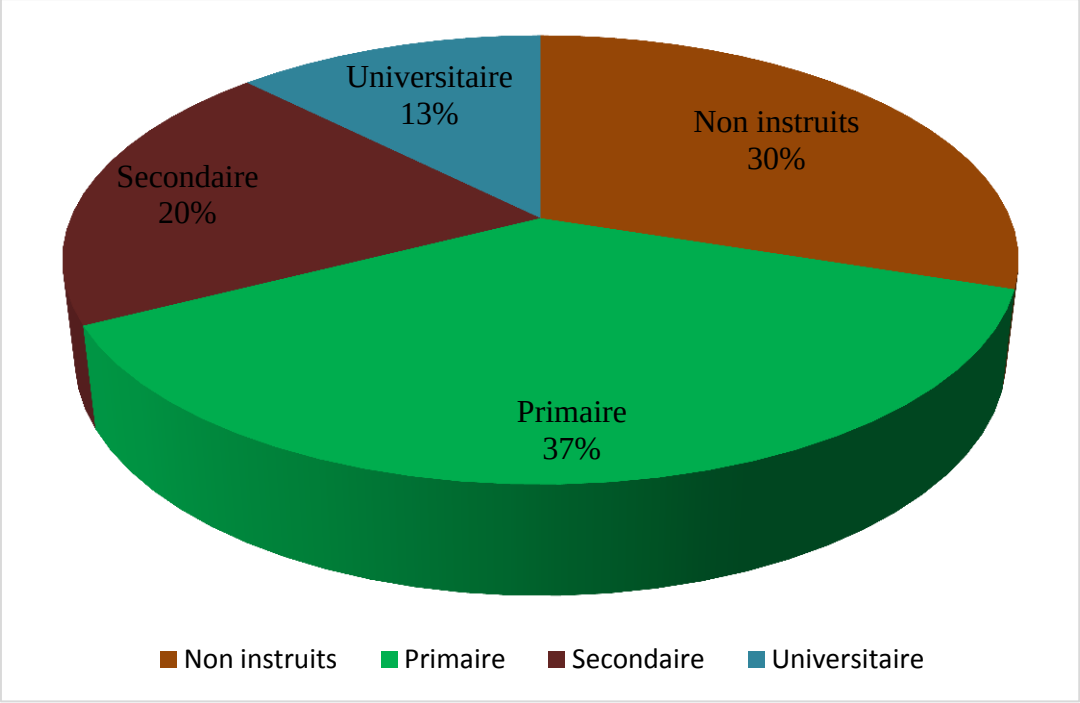
Ces propos traduisent la déception et la résignation. Ce parent s'en remet à la providence divine. Les populations de Tatonnoukon de la commune d'Adja-Ouèrè ne font plus confiance à l'école. Elles ont pleinement conscience de l'utilité sociale de l'école seulement la finalité du cursus scolaire n'est plus en plus atteint. Cette conclusion plus moins d'emblée est pourtant la réalité empirique. Les parents d'élèves qui ne sont pas aussi radical estiment qu'ils n'ont pas le choix.

4.1.3. Perception des populations vis-à-vis de la scolarisation de leurs enfants

Les populations de Tatonnoukon, malgré la gratuité de l'enseignement primaire, ne voient plus d'intérêt à envoyer leurs enfants à l'école. C'est nous semble-t-il ce qui explique que cet Arrondissement a le plus fort taux d'enfants inscolarisés. Aux dires des parents d'élèves, hormis, le fait que les enfants n'ont aucun niveau surtout avec le programme d'enseignement actuel, il y a de plus en plus d'élèves qui à la fin de l'année ne sont pas promus. Malgré les efforts que déploient les parents les écoliers redoublent les classes plusieurs fois et il arrive qu'ils soient exclus de l'école. Dans ces circonstances, les parents accueillent et le réorientent autrement leurs enfants. En sommes les populations sont démotivées de l'école. Elles ne savent plus exactement ce à quoi elle leur sert concrètement. L'enquêté P. J. exprime clairement son désarroi :

> *« […] Quand vous avez comme moi, deux étudiants qui ont fini et qui n'ont rien trouvé à faire vous ne pouvez plus obliger quelqu'un aller à l'école. L'école aujourd'hui n'est plus comme à notre temps où c'est le travail qui t'attend. En ces temps-ci, tu as la volonté de travailler mais personne ne te prend. C'est triste et c'est décevant. Mon enfant coiffeur est plus à l'aise que son grand frère qui a fait l'université à Cotonou [….] ».*

De l'analyse de cet extrait, il apparait que si les parents ne taillent plus d'importance aux enfants en termes de scolarisation c'est justement parce qu'ils sont démotivés et désorientés. Les attitudes des parents d'élèves s'expliquent par le fait que les écoliers ne sont pas en majorité promus à la fin des années scolaires. Ils ajoutent le chômage des jeunes diplômés sans emploi. Il convient de corréler cette opinion par rapport au niveau d'instruction des parents pour voir l'impact du niveau d'instruction des parents sur le rendement scolaire des apprenants. Ainsi, le graphique suivant montre la répartition des parents d'élève suivant le niveau académique



Source : données de terrain, Avril 2017

Graphique N°2 : répartition des parents d'élève suivant leur niveau d'instruction

L'analyse du graphe permet de dire que seulement 33% des parents d'élève de cette école primaire publique ont au moins le niveau secondaire. Le reste de la population des parents à un niveau basique. C'est également un des facteurs l'attitude des parents vis-à-vis de la scolarisation des écoliers. Le faible niveau d'instruction des parents impacte le rendement scolaire des apprenants. Ils ne sont pas suivis, abandonnés à eux-mêmes ; les fournitures ne se donnent pas à temps. Au total, il y a lorsque les parents ont un faible niveau d'instruction, une certaine négligence dans les réponses apportées aux besoins spécifique de l'écolier. Ce même résultat avait déjà été observé par Blat (1984), Janosz (2000) et *al.* Ils avaient énuméré un certain nombre de facteurs qui influence l'échec ou le décrochage scolaire. Ainsi, ils citaient le poids de la tradition, les pratiques discriminatoires à l'école et aussi en famille, la place et la valeur que représente l'école dans la famille, le mariage précoce, la préférence donnée par les parents à l'apprentissage des garçons, la stabilité et l'équilibre entre les parents, les relations entre les membres de la famille, les problèmes familiaux; le chômage du père ; la violence dans les foyers ; l'éclatement de la famille et le décès d'un parent etc. ces même facteurs sont mis en évidence dans le décrochage scolaire des filles par Houngbé en 2012. Il ressort de ceci que le système d'éducation familiale est un des facteurs qui perturbe le processus éducatif des élèves mais beaucoup plus celui des filles. Ces auteurs, parlant du cadre familial (Blat, 1984) indiquent que l'environnement familial et socioculturel influe sur des facteurs aussi importants pour le processus éducatif que la motivation de l'enfant. Il stipule que le climat affectif régnant au sein de la famille, ainsi que le niveau d'instruction de celle-ci déterminent dans une très large mesure la réceptivité et l'adaptation de l'élève pendant tout le processus de scolarisation. Janosz (2000), renchérie en soulignant que les enfants qui proviennent de familles désunies ou reconstituées, où il y a plusieurs enfants, et dont les parents sont peu scolarisés, ont plus de risques d'abandonner l'école. Par ailleurs les études sur le fonctionnement de la famille révèlent que les

enfants ont plus de risques de décrocher si les parents valorisent peu l'école et s'impliquent peu dans l'encadrement scolaire de leur enfant, si le style parental est permissif et le système d'encadrement déficient (manque de supervision, de soutien et d'encouragement); s'il y a un manque de communication et de chaleur dans les rapports parents enfants, et si les parents réagissent mal ou pas du tout aux échecs scolaires de leur enfant. Nous parvenons donc à la même conclusion que ces auteurs. Et, nous retenons avec Nguéhan (2007), que la précarité de l'environnement social des élèves est le principal facteur du décrochage scolaire des jeunes et des scolaires. A contrarie, la forte implication des parents dans l'apprentissage constitue un gage de réussite. C'est également ce que démontrent Barreteau et Yaro (2000) dans le contexte Burkinabé où ils ont montré que la forte implication des parents joue un rôle significatif dans la réussite des élèves.

4.2. La représentation des instituteurs de la scolarisation des enfants

Les instituteurs dans leur totalité ont une très bonne représentation de l'école. Ils savent les avantages de l'instruction. A en croire aux instituteurs, l'échec scolaire est essentiellement due aux conditions socioéconomiques précaires de leur milieu d'exercice professionnel. Ils estiment que la précarité fait que les parents occupent les enfants pour d'autres activités en général génératrices de revenus. Ce comportement des parents et écoliers les contraignent à certaines pratiques qui normalement sont interdites ou prohibées par la législation en vigueur. C'est le cas du châtiment corporel. Cependant, ils critiquent le système qui à leurs dires ne tient pas compte des réalités socioéconomiques et culturelles des milieux. Par rapport aux conditions matérielles, un instituteur nous confie :

> *« […] Nous faisons tous du mieux que nous pouvons. Dans cette affaire, il n'y a pas de coupable à chercher. Quel que soit ma bonne volonté et mon savoir, je ne peux pas faire de miracle si au préalable les besoins essentiels vitaux ne sont pas satisfaits à l'enfant […] quel rendement il peut bien donner même s'il est surdoué. Le parent lui aussi malgré son bon vouloir, il n' pas, il fera quoi ? C'est une équation bien complexe […] ».*

A traves ce discours, cet instituteur montre que seul le bon vouloir ne suffit pas si les besoins ne sont pas assurés aux écoliers. Le parent aussi par contrainte économique se trouve impuissant face au phénomène. Cela va s'en dire que les contraintes économiques constituent le premier niveau de la problématique de l'échec scolaire dans l'Arrondissement de Tatonnoukon. Il est donc évident que les conditions de vie des parents (versus des élèves) apparaissent comme l'un des principaux déterminants. Les causes de l'échec scolaire sont aussi d'origine sociale, liées à la pauvreté et à la précarité dans lesquelles vivent les enfants. Nous insistons donc sur le fait que les conditions de vie des parents affectent positivement ou négativement l'évolution scolaire des élèves. A cet effet, il est indiqué que les enfants qui proviennent des familles à faible revenu ou en dépendance économique ont plus de risques d'abandonner l'école (Janosz citer par Boulila et Rejed (2011). Il ressort de leur étude comme de notre étude que plus le statut socioéconomique d'une famille, est élevé plus les enfants sont susceptibles d'avoir de bonnes aptitudes scolaires et de connaître davantage de succès et de réalisations dans leurs études. C'est dans cette logique Vodouhè (2003) affirme que le faible pouvoir d'achat des parents fait qu'ils ne se préoccupent pas beaucoup de la scolarisation de leur fille. Les résultats de l'étude de Zinsou (2006) corroborent ceux de Vodouhè. Sawadogo et Soura (2002) dans le cadre de leur étude sur l'abandon précoce en milieu scolaire au Burkina aboutissent aux mêmes conclusions que nous.

Par ailleurs, nous a-t-on fait part de l'influence des contraintes environnementales et écologiques sur l'apprentissage. Les écoliers sont exposés aux intempéries et aléas climatiques. Les classes sont construites en matériaux précaires. Les apprenants sont parfois obligés de rester à la maison à cause de l'inaccessibilité au site à cause de l'inondation de certaines zones de l'école ou de leur localité. Tous ces éléments font que le suivi et l'encadrement spécifique des écoliers n'est pas possible. C'est que nous dit un instituteur en ces termes

> *« […] Pendant certaines périodes de l'année, venir à l'école est tellement démotivant que toi-même, tu n'as pas le cœur d'obliger les enfants à venir parce que tu as pitié d'eux […] ».*

Ce discours montre que les conditions d'apprentissage sont très difficiles au point où les maîtres sont démotivés. Si l'enseignant qui, susceptible de transmettre le savoir est démotivé, quel serait la qualité de l'enseignement. Or, Cette qualité est appréciée par la performance des enseignants, l'existence d'un bon système d'encadrement, la qualité des équipements. Ce résultat se retrouve à la convergence des points de vue de plusieurs auteurs. Ainsi, abondant dans notre sens, les auteurs estiment que les élèves réussissent très peu dans les écoles à effectifs pléthoriques que dans les écoles à petits effectifs. Pour Barreteau et Yaro (2000), le faible effectif des élèves est un facteur favorable à la réussite pour ces derniers dans la mesure où l'éducateur arrive beaucoup plus facilement à suivre individuellement ses élèves. D'un autre côté, certaines études révèlent que le niveau de qualification des enseignants est aussi déterminant dans la réussite des élèves. En effet, l'importance de la préparation du maître dans un enseignement de haute qualité a toujours été reconnue (Blat, 1984). On retient donc à cette étape qu'en dehors de conditions de vie précaires qui handicapent l'apprentissage des apprenants, il y a les facteurs de l'environnement qui viennent amplifier les difficultés des écoliers et maîtres. Concluons donc que l'école, ses structures, l'organisation du cursus ou le climat, influence l'expérience scolaire des écoliers. Ce point de vue est partagé par plusieurs auteurs qui ont mis en évidence l'influence de l'environnement sur la performance scolaire des apprenants. En effet, les résultats des études concernant l'influence de l'environnement scolaire sur la réussite scolaire (Janosz cité par Georges et Parent, 1998 ; Purkey et Smith, 1983 ; Rutter, 1983) démontrent que l'école, microsociété et donc milieu de vie est un des déterminants de la persévérance scolaire. De plus, la qualité de l'environnement scolaire est davantage déterminante dans la réussite scolaire des écoliers

Par rapport aux diverses punitions dont les enseignants font usage en situation de classes, ils estiment que le châtiment corporel est interdit. Cependant, l'enseignant doit punir en fonction des fautes que l'écolier aurait commises. Seulement à l'étape actuelle, il n'y a pas une description des fautes et les punitions adaptées à chaque faute. L'instituteur est libre de choisir la punition qu'il juge adéquate à la faute commise. Seulement une punition pour être efficace doit répondre à certaines caractéristiques dans son exécution. Les enseignants de notre échantillon déclarent qu'ils ne font pas usage du châtiment mais font usage d'autres formes de punitions (rester à genou, se mettre debout, rester en classe à l'heure de pause, recopier un certain nombre de fois la même chose, nettoyage etc.). Seulement, ces instituteurs ne savent rien des buts visés par une punition et comment appliquer la punition pour que le but visé soit atteint. Cet aspect de notre résultat montre que les punitions dont font usage les instituteurs sont contre-productif ou inefficace. Elles ne servent qu'à renforcer l'écolier dans sa position. Aucune des formes de punition citée ne respecte la temporalité, la contigüité, l'application de la punition n'est suivi d'aucune explication. Les injures et châtiments dont deux instituteurs déclarent faire usage sont beaucoup plus dissuasifs mais produits plus la peur, la distanciation et autres qui ne favorisent pas l'assimilation. Nos résultats sur ce point concordent donc avec ceux de Janosz (2000). Il avait estimé que les attitudes et conduites des enseignants sont aussi importantes dans la réussite des élèves.

4.2.3. Conditions de vie et travail des instituteurs de l'EPP Tatonnoukon

A côtés de conditions climatiques et pluviométriques défavorables, il y a les conditions de vie et de travail qui sont très peu reluisantes. Les conditions du travail aux dires des instituteurs sont déplorables. L'absence d'infrastructure adéquates, de locale et caractéristiques du milieu sont des facteurs qui ne favorisent pas l'épanouissement. Le milieu étant reculé et enclavé, il n'y a pratiquement jamais d'animation. Ce qui limite les possibilités de distraction.

Or, il n'est plus à démontrer que la démotivation est source d'inefficacité. Nous retenons donc à ce niveau que les instituteurs ne sont pas à même de donner le meilleur d'eux même. Ils font le strict minimum. Les conditions de vie et de travail des instituteurs de Tatonnoukon à l'état ne garantissent un enseignement de qualité pour les apprenants. Cet état de fait contribue également à l'augmentation du taux d'échec qui est constaté dans cet établissement scolaire depuis bientôt trois ans. L'effet des conditions de travail difficile était également souligné par Blat (1984). Il affirmait en ce moment qu'en raison du manque de stimulants adéquats pour les maîtres qui les incitent à s'acquitter de leurs fonctions dans ces régions plus difficiles, on y envoie parfois un personnel enseignant sous-qualifié, alors qu'il faudrait justement encourager la tendance à y installer les éléments les mieux formés car les circonstances et difficultés du milieu exigeront plus d'efforts. A sa suite, Sawadogo et Soura (2002) avaient également indiqué que les conditions de vie des enseignants jouent un rôle capital dans la réussite des élèves. Précédemment à leurs travaux, Marcoux, Konaté et *al.* (2000) ont mis aussi en relief, l'insuffisance du nombre d'enseignants et d'enseignantes mais aussi l'insuffisance de structures scolaires. L'éloignement de l'école apparait aussi comme un facteur déterminant de la réussite ou de l'échec scolaire.

A l'issue de cette étude il nous parait important de rappeler que l'échec scolaire est généralement engendré par aussi bien des facteurs émanant de l'écolier que des facteurs en rapport avec son milieu de vie. Autrement dit, les conditions socioéconomiques du milieu de provenance jouent un rôle très important dans le rendement scolaire des écoliers. La précarité handicape les chances de réussir. Le niveau d'instruction des parents ainsi que leurs attitudes face à l'école sont prédicteur du rendement scolaire de l'écolier qui n'a pas encore la capacité de discrimination. Les instituteurs travaillent dans des conditions difficiles dans un contexte de quasi-inexistence d'infrastructure. Nous lions donc le problème de

l'échec scolaire à trois niveaux. Le premier niveau prend en compte la pauvreté. La pauvreté contraint les parents d'élève à ne pas répondre à temps et efficacement au besoin de leurs écoliers. Ils en arrivent à impliquer les enfants dans des activités génératrices de revenus pour pouvoir répondre aux besoins des enfants. Ainsi, les vacances, congés, week-end et même parfois les heures de cours sont utilisés non pas pour apprendre et faire les exercices mais pour chercher en compagnie des parents de l'argent. Il est fréquent de voir des écoliers affamés se plaignant de maux de ventre et autres sous le regard impuissant du maître et même parfois du parent. Le second axe du problème se situe au niveau de l'attitude des parents. Contrairement à notre appréhension, les parents n'ont pas une mauvaise représentation de l'école. Leur comportement à la limite de négligence vis-à-vis de la vie scolaire de leur écolier n'est pas en effet lié à leur représentation de l'école. Ce comportement provient d'une sorte de déception de parents vis-à-vis de l'école. L'école, autrefois assurait aux individus qui y va une autonomie sociale et donc de la notoriété sociale. A cette époque, les choses ont changé. L'école produit des diplômés sans emploi, des chômeurs. Les écoliers échouent à tout bout de champs. Les résultats lors des examens nationaux sont vécus avec consternation et désolation. Les populations ne voient plus de l'intérêt à envoyer les enfants à l'école. L'ampleur du problème aurait été autre si nous n'étions pas à l'heure de la gratuité de l'école primaire et de la gratuité pour les filles. La préoccupation fondamentale qui nous été soumise lors de notre enquête de terrain est de savoir « à quoi ça sert de souffrir pour devenir chômeur ». Les populations conscientes du népotisme et du favoritisme qui gangrènent l'administration sont convaincues que leurs enfants feront partie des laissés pour compte. Elles s'inscrivent donc dans un souci de rationalité que de snobisme. En somme, les attitudes des populations de Tatonnoukon vis-à-vis de la scolarisation de leurs enfants, loin d'être l'effet de la négligence ou de la mauvaise représentation de l'école traduit un profond

sentiment de déception et par suite de résignation. C'est simplement de la démotivation.

Le troisième axe du problème relève des instituteurs qui également sont démotivés à cause des conditions de vie et de travail très précaire dans cette localité de la commune d'Adja-Ouèrè du Bénin. Au terme de notre discussion, nous retenons que notre hypothèse de recherche est validée. Seulement, une nuance est indispensable. Certes, les conditions de vie socioéconomiques très précaires contribuent très fortement à l'échec scolaire des écoliers de l'EPP Tatonnoukon mais les acteurs socioéducatifs n'ont pas une mauvaise représentation de l'école. Ils sont tous démotivés.

4.2.4. PERSPECTIVES

La question fondamentale de cette recherche n'est pas comment éradiquer l'échec scolaire moins encore pourquoi, certains apprenants échouent pendant que d'autres réussissent. Il était question d'évaluer l'influence des représentations des acteurs socioéducatifs de la scolarisation des enfants ainsi que le poids de leurs conditions de vie socioéconomiques sur le rendement scolaire des écoliers. Il s'est avéré, la mauvaise perception des uns et la démotivation des autres se conjuguent aux conditions de vie socioéconomiques précaires pour constituer un obstacle à l'apprentissage des écoliers de l'EPP Tatonnoukon de la commune d'Adja-Ouèrè du Bénin. On démontre et nous admettons qu'il est utopique de penser à éradiquer l'échec scolaire des apprenants car il ne s'agit pas d'un fléau mais d'une condition inhérente à l'existence humaine. Cependant, il n'est pas impossible de minimiser le taux d'échec et de déperdition scolaire à l'EPP Tatonnoukon. Cette étude constitue à cet effet un outil à toutes personnes ou structures qui voudraient contribuer à l'amélioration des conditions d'apprentissage des écoliers de cette Commune. Les écoliers de cette localité ne sont certes pas les meilleurs, ils ne sont pas non plus les pires. Les conditions de vie difficiles des parents contraignent certains

apprenants à délaisser les classes temporairement ou définitivement pour des raisons diverses. Par ailleurs l'analphabétisme de certains parents ou les mauvaises relations de certains parents hypothèquent la chance de certains écoliers de jouir d'un encadrement adéquat susceptible de leur fournir des moyens nécessaires pour une scolarité réussite.

En nous basant sur la théorie du capital humain, nous admettons que l'éducation est un investissement avec, à coup sûr un retour sur investissement qu'il soit bon ou mauvais. A cet effet, la rentabilité de cet investissement nécessite de déterminer les facteurs de peu de performance des écoliers et de les minimiser. C'est dans cette logique que la présente recherche tâche de montrer les axes stratégiques sur lesquels il faudra intervenir pour assurer la réussite scolaire des apprenants. Le premier point indiscutable sur lequel il faudra agir est le maintien des écoliers à l'école. Ceci passe par la création de conditions qui amènent les parents à ne plus considérer les écoliers comme une main d'œuvre et utilisés à cet effet.

Cette étude montre par ailleurs que certaines pratiques des enseignants ne contribuent de façon implicite à l'échec des écoliers. C'est le cas de l'usage des punitions qui implique le châtiment corporel. Ce qui est décrié, ce n'est pas la punition en elle-même, mais l'opportunité et le choix des types et des conditions d'application de la punition. Ainsi, beaucoup d'instituteurs administrent des punitions qui se révèlent contre productives et donc dévastatrice. Il est donc claire dans cette étude que certains instituteurs ne tiennent ni compte des caractéristiques de l'enfant dans le choix de la punition à lui administrer ni des caractéristiques d'une punition efficace qui diminue effectivement l'apparition du comportement peu désiré ou reproché. Cela va s'en dire que les autorités en charge du système éducatif doivent assurer aux instituteurs une formation continue qui leur facilite l'exercice de la fonction au grand bonheur des acteurs de l'école. La réussite de l'école constitue à la fois la réussite de l'enseignant ainsi que la réussite des parents.

CONCLUSION

Les attitudes des populations par rapport à un fait ou à une situation sont fonctions de leurs perceptions et de leurs représentations du fait. Ainsi, les populations de l'Arrondissement Tatonnoukon de la Commune d'Adja-Ouèrè ne manquent pas pour la plupart d'envoyer leurs enfants à l'école. Le taux de scolarité n'est pas le plus bas du pays. Mais très tôt, bon nombre de ces apprenants échouent et finissent par abandonner si ce n'est de leur bon vouloir sous la décision parentale. On n'est donc confronté dans cette localité à un taux de plus en plus grandissant de déperdition scolaire et d'échec scolaire. Ce fait à motiver notre intérêt pour la question. Visant à analyser l'impact des représentations sociales de la scolarisation des enfants et des conditions de vie précaire sur le rendement scolaire des écoliers de l'école primaire publique de Tatonnoukon, nous étions partis de l'hypothèse que le taux d'échec scolaire élevé dans cette Commune se justifie par les conditions de vie socioéconomique précaire et les représentations des acteurs socioéducatifs de la scolarité des enfants, nous avons identifié et enquêtés 190 sujets. Ces enquêtés ont été choisis pour faire partie de l'étude par une combinaison de technique d'échantillonnage associant aussi bien des méthodes probabilistes que des méthodes non probabilistes. Ainsi, les techniques dites boule de neige, commoditées et aléatoires simples ont permis de sélectionner les unités de notre population d'étude. Ces potentiels informateurs, une fois identifiés ont été les uns entretenus par un questionnaire d'enquêtes et les autres par une grille d'entretien semi-structuré. Les résultats obtenus ont fait objet d'analyse de contenu pour ce qui concerne les données qualitatives et le dépouillement manuel suivi de traitement par un logiciel statistique pour ce qui concerne les données chiffrées. A l'issue de ce travail, il s'est avéré que la commune d'Adja-Ouèrè qui est l'une des communes les plus déshéritées, démunies et enclavées de notre pays végète dans une pauvreté qui contraint les populations à exploiter les enfants comme une main d'œuvre pour les activités agricole, artisanale,

commerciale et autres. Ces derniers sont donc déscolarisés pour les moins chanceux. Les plus chanceux sont laissés à l'école mais appelés très tôt à se prendre en charge. Il s'en suit que les écoliers préoccupés des problèmes de subsistances ne s'occupent pas très bien de l'école et tout ce qui va avec. La conséquence qui en découle est l'absentéisme, l'échec scolaire avec la déperdition scolaire en l'occurrence des filles.

En outre, le taux d'analphabétisme dans ce milieu est très important. Les parents qui n'ont pas fréquenté ne manifestent pas outre mesure le désir de scolariser leurs enfants. Ils assurent de façon implicite une reproduction sociale. Il est à noter que les enseignants, à cause des conditions de vie difficiles du milieu ne sont pas motivés. Ils choisissent des punitions disproportionnées et mal appliquées. Aucune spécificité de l'enfant n'est prise en compte dans le choix et l'exécution des punitions qui sont dans la majorité des cas le châtiment corporel alors qu'il est en plus des injures prohibés par les circulaires 100 /MENC du 15 Mars1962 et 232/MEMB/DGM/DEMB du 10 Mars 1981. Il estime que ces comportements des enseignants les exposent à des peurs permanentes et les empêchent de bien suivre les apprentissages. Des actions stratégiques bien orienter vers les différents axes du problème ci-dessus identifiés pour assurer une scolarité réussite et épanouie aux écoliers de l'école primaire publique de Tatonnoukon de la commune d'Adja-Ouèrè.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Adjovi A. N. R. (2006). Monographie de la commune d'Adja-Ouèrè. Mission de décentralisation. Programme d'appui au démarrage des communes. République du Benin. Avril, 2006

Aïfan, H. et Capo-chichi, O. (1985). Les échecs scolaires dans les CEMG de Dantokpa et de Gbégamey. BAPEM, ENS

Barreteau, D. & Yaro, A. (2000). *Evaluation des compétences et recherche des déterminants de l'échec scolaire. Colloque : La recherche face aux défis de l'éducation au Burkina*. Ouagadougou, 19-22 novembre 2002.

Bernstein B. (1975), *Langage et classe sociale code socio- linguistique et contreile social*, Paris, Edition Minuit,

Blat, G. J. (1984). *L'échec scolaire dans l'enseignement primaire : moyen de le combattre.* 129p.

Bonini N. (1995). Parcours scolaires tanzaniens ; l'exemple des pasteurs maasao.In *Cahiers des Sciences humaines* vol. 31-N°3, les stratégies éducatives en Afrique subsaharienne. 578- 594, édition ORSTOM , Paris.

Boulila, & Rejed, (2011). *Les déterminants de l'échec et de la réussite scolaire en Tunisie : Analyse à l'aide d'un modèle multi-niveaux*. Workpaper.

Chogolou, B. (2009). Quelles sont les causes aux décrochages, à la déperdition scolaire, « aux perdus de vues », aux absentéistes, aux sortants en France et en Union Européenne ?

Compaore M. (1996), *Ecole et familles au Burkina Faso, etude de cas : Ziniare et Guiloungou*, Paris, l 'Harmattan.

Cyrulnik, B. (1993). Les nourritures affectives, Paris, Odile Jacob

De Vecchi, G. (2007). Ecole: sens commun…, ou bon sens? Manipulation, réalité et avenir, Delagrave Missedor

Dognon, N. (2004). Ergonomie et rentabilité optimale du travail scolaire au Bénin, CAFCP, Porto -Novo

Enquête Nationale sur le travail des enfants au Bénin. (2008). Rapport final. (ENTE, BIT/INSAE). République du Bénin

Eschlimann, J-P. (1982). « *Naître sur la terre africaine* », Abidjan, Inades.

ESF,

Gastineau B. (2002). Les facteurs de la déscolarisation en milieu rural tunisien. L'exemple de la Kroumirie et d'el faouar. IRD, Laboratoire Population-Environnement Université Saint-Charles, Marseille, France

Gayet D. (1999). « *C'est la faute des parents. Les familles et l'école* », Paris, La découverte/Syros.

Gbénou P. et Garnier M. (2011). *Evaluation de la mise en œuvre du paquet éducatif essentiel pour l'accélération de la scolarisation des filles*. Ministère des Enseignements. Maternel et Primaire République du Bénin

Georges, P. & Parent, S. (1998). *L'environnement socioéducatif à l'école secondaire : un modèle théorique pour guider l'évaluation du milieu*. Revue canadienne de psychoéducation.

Hallak, J. (1990). Investir dans l'avenir: Définir les priorités de l'éducation... développement Paris, l'harmattan.

Houessou, P. (2008). Méthodologie de recherche en sciences de l'éducation. UAC/FLASH/DPSE.

Houngbé M. (2012). Scolarisation Et Maintien Des Filles A L'ecole Au Benin : Impact De La Gratuite De L'enseignement Maternel Et Primaire Dans Les Arrondissements D'aholouyeme Et De Seme-Podji :Commune De Seme-Podji. DPSE/FLASH/UAC.

Houssou, A. et Bossou, N. (2008). Les difficultés de maintien des filles dans les écoles primaires de la commune de Lokossa, mémoire de maîtrise en Sciences de l'Education. UAC/FLASH

Janosz, M. (2000). *L'abandon scolaire chez les adolescents : Perspective Nord-Américaine.* VEI Enjeux, n° 122.

Janosz, M., Le Blanc, M., Boulerice, B., Tremblay, R. E. (1997). *Disentangling the weight of school dropout predictors : A test on two longitudinal sample.* Journal of Youth and adolescence.

Khalid Gueddari. (2015). « *L'abandon scolaire en milieu rural marocain : une analyse interactionniste du point de vue des familles*. » Département d'administration et fondements de l'éducation Faculté des sciences de l'éducation. Université de Montréal

Kom D. (2002). *« L'éducation en Afrique : un facteur de lutte contre la pauvreté ? »* in Mbock C. G. (dir.) Sciences sociales et pauvreté : une vision africaine. Yaoundé.

Kongabe, C. (2007). *Effets socio-économiques de l'alphabétisation sur les membres des groupements de femmes : cas de la Commune de Djougou.* Mémoire de fin de formation à l'ESAS. FSS/UAC, p111.

Koucheme Akogbeto, A. (2006). Causes de l'échec scolaire à l'enseignement primaire: cas de la Commune de Sèmè-Podji, CAFCP, Porto-Novo

Kouwono K. R. (2005) « Travail domestique des enfants et fréquentation scolaire au Togo : quelles interactions ? », URD, Lomé, Togo.

Laourou, A. (2005). La question de la scolarisation des jeunes filles en milieu rural : cas de la commune de Bantè, mémoire de maîtrise en Sociologie Anthropologie. UAC/FLASH.

Luneau R., (1981). « *Chants de femmes au Mali »*, Paris, Luneau Ascot.

Malson, L. (1987). Les enfants sauvages: Mythe et réalité, Paris, édition 10/18;

Marcoux R. (1995) *: Fréquentation scolaire et structure démographique des ménages en milieu urbain au mali.* in Cahiers des Sciences humaines vol. 31-N°3, les stratégies éducatives en Afrique subsaharienne. 697-718, édition ORSTOM, Paris.

Marcoux, R., Gueye. M., Konate, M. K. (2000). *Environnement familial, itinéraires scolaires et travail des enfants au Mali*.

MFPPS – UNFPA (2001). « *La famille et les défis du développement au Bénin ».*

Mousse r. (2014). La déscolarisation des enfants en milieu peulh : cas de la commune de BEMBEREKE. Mémoire de maîtrie. DPSE/FLASH/UAC.

Nau X. (2011). « *Les inégalités à l'école ».*Journal officiel de la république française. Septembre 2011.

Ndagijimana, J.B. (2013). *Les facteurs de la faible motivation et leurs effets sur l'apprentissage. Cas des élèves de l'Ecole Normale Primaire (ENP/TTC) au Rwanda.* Psychologie et comportements. Universit´e de Bouak´e; Universit´e de Bouak´e/Cote d'Ivoire, 2013. Français.

Nguéhan, S. B. (2007). *Environnement social précaire, décrochage scolaire et stratégies de réussite : une étude exploratoire du phénomène au quartier New-Bell de Douala.* Mémoire de Master II. Université de Douala.

Nouatin, B. (2007). Urbanisation et scolarisation en zone périurbaine : Cas du quartier Godomey Togoudo. Mémoire de DESS/PDU, CEFORP/UAC.

Pilon M. (1995) *Les déterminants de la scolarisation des enfants de 6 à 14 ans au Togo en 1981 : apport et limites des données censitaires.* In Cahiers des Sciences humaines vol. 31-N°3, les stratégies éducativ es en Afrique subsaharienne. 655- 774, édition ORSTOM , Paris.

Purkey, S. C. & Smith, M. S. (1983). *Effective schools: A review.* Elementary School Journal.

Quenum C. et *al.* (2011). Impact des travaux domestiques sur la scolarisation des filles au sud du benin. Programme des subventions ROCARE pour la recherche en éducation /ERNWACA Research Grants Programme Edition 2010.

Rutter, M. (1983). *School effects on pupil progress: Research finding and policy implications.* Child Development. 54, 1-29.

Salvat, H. (1968). L'intelligence, mythe et réalités, paris, Edition sociales

Sorgho, R. (2008). *Origine sociale et performances scolaires : analyse de l'influence des facteurs socio- économiques sur les résultats scolaires. Etude de cas du lycée Rialé et du collège Naaba Zoungrana de Tenkodogo. Université de Ouagadougou/ UFR- SH, Département de sociologie – mémoire de Maitrise.*

Stipek, D. (2002). At what age should children enter kindergarten?: A question for policy makers and parents. *Social Policy Report, XVI*(2), 3-18.

Vodouhè, M. (2003). *Etude des déterminants socio-économiques du faible rendement chez les écolières : cas de la Commune d'Aplahoué.* Mémoire de fin de formation à l'ESAS. FSS/UAC.

Zinsou, M. (2006). *Déterminants du faible taux de scolarisation dans la Commune d'Allada : cas des Arrondissements HOUNDJA et DODJI-SEHE.* Mémoire de fin de formation à l'ESAS. FSS/UAC.

ANNEXE

ANNEXE I:

Questionnaire adressé aux déscolarisés

Chers(es) amis (es), le présent questionnaire que nous vous adressons s'inscrit dans le cadre d'un travail de recherche pour la rédaction d'un mémoire en Sciences de l'Education. Il s'agit d'une recherche scientifique qui porte sur: «*Echec scolaire à l'école primaire publique de Tatonnoukon dans la commune d'adja-ouèrè : analyse de l'implication des facteurs socio-éducatifs*». Nous nous fixons comme objectif de contribuer à l'amélioration des résultats scolaires dans ladite commune. Aussi, voudrions- nous compter sur la sincérité de vos réponses qui seront exploitées dans l'anonymat.

I - Identification

Ethnie: …….

Sexe : …….

Dis le travail que tu fais maintenant : ……

Quel âge as- tu maintenant? ……..

II - Recherche de quelques indices de déscolarisation

1-En quelle classe as- tu laissé l'école?

2-A quel âge as- tu laissé l'école?

3-As- tu redoublé des classes? ☐ Oui ☐ Non

-Si oui, dis lesquelles :……

4-Dis pourquoi tu as redoublé:

a- Manque de moyens financiers pour se nourrir et acheter les fournitures scolaires ☐

b- Le maître ne s'intéresse pas à moi ☐

e- Maladies à préciser ☐

d- Grèves répétées ☐

e-Autres (à préciser)……..

……

5-Pourquoi as-tu abandonné?

a-Insuffisance de travail ☐

b-Châtiment corporel ☐

e- Les injures ☐

d-Le maître ne s'intéresse pas à moi ☐

e-Maladies à préciser ☐

f -Manque de moyens financiers pour se nourrir et acheter les fournitures scolaires ☐

g-Grèves et absences répétées du maître ☐

h-Hâte de gagner sa vie ☐

i-Autres (à préciser)……

……

6-Selon toi, que doit- on faire pour éviter les abandons ?

ANNEXE II

Questionnaire adressé aux parents d'élèves

Chers parents, le présent questionnaire que nous vous adressons s'inscrit dans le cadre d'un travail de recherche pour la rédaction d'un mémoire en Sciences de l'Education. Il s'agit d'une recherche scientifique qui porte sur *«Echec scolaire à l'école primaire publique de Tatonnoukon dans la commune d'adja-ouèrè : analyse de l'implication des facteurs socio-éducatifs»*.

Nous nous fixons comme objectif de contribuer à l'amélioration des résultats scolaires dans ladite commune.

Aussi, voudrions- nous compter sur la sincérité de vos réponses qui seront exploitées dans l'anonymat.

I – Identification

Sexe : ……

Age : …….

Ecole : ……..

Classe :……..

II -Recherche de quelques indices de déscolarisation et d'échecs scolaires

1- Etes - vous dans un foyer polygame? ☐ Oui ☐ Non

-Si oui, dis le nombre de femmes : ……

2-Nombre d'enfants dans le foyer :……

3-Nombre d'enfants en âge d'aller à école……

4-Ces enfants vont-ils tous à l'école? ☐ Oui ☐ Non

-Si non, dis pourquoi :

a-Aller à l'école est une perte ☐

b-Décès d'un parent ☐

c-Maladies répétées ☐ (à préciser)……

d-Manque de moyens financiers ☐

e-Autres (à préciser)……..

5-Avez- vous des enfants ayant abandonné l'école ? ☐ Oui ☐ Non

-Si oui, dites-les raisons :

a-Aller à l'école est une perte ☐

b-Décès d'un parent ☐

c-Maladies répétées ☐ (à préciser)……

d-Absences répétées du maître ☐

e-Grève ☐

f-Peur du bâton ☐

g-Manque de moyens financiers pour acheter les fournitures scolaires et pour se nourrir ☐

h-Insuffisance du travail ☐

6-Fréquentez-vous le maître de vos enfants? ☐ ☐ Oui Non

7- Parvenez-vous à satisfaire aux mieux les besoins alimentaires de vos enfants?

☐ Oui ☐ Non

Sinon pourquoi:……

……

8- Incitez-vous vos enfants à étudier? Oui ☐ Non ☐

-Si oui dites comment:

a- En leur donnant des conseils ☐

b- En travaillant avec eux à la maison ☐

c - En leur prenant un répétiteur ☐

d- En leur donnant des cadeaux ☐

9-Les résultats de vos enfants vous satisfont- ils ? Oui ☐ ☐ Non

10 -Selon vous, que faut- il faire pour améliorer les résultats des enfants?**.....**……

……

……

ANNEXE III

Questionnaire adressé aux élèves

Chers élèves, le présent questionnaire que nous vous adressons s'inscrit dans le cadre d'un travail de recherche pour la rédaction d'un mémoire en Sciences de l'Education. Il s'agit d'une recherche scientifique qui porte sur *«Echec scolaire à l'école primaire publique de Tatonnoukon dans la commune d'adja-ouèrè : analyse de l'implication des facteurs socio-éducatifs»*

Nous nous fixons comme objectif de contribuer â l'amélioration des résultats scolaires dans ladite commune.

Aussi, voudrions- nous compter sur la sincérité de vos réponses qui seront exploitées dans l'anonymat.

I- Identification

Sexe : ……

Age : …….

Ecole : ……..

Classe :……..

1- Recherche de quelques indices d'échec scolaire

I - As- tu redoublé la classe actuelle? ☐ Oui ☐ Non

-Si Oui, dis pourquoi:

a- Manque de moyens financier pour acheter les fournitures scolaires ☐

b- Châtiment corporel. ☐

e- Grève ☐

d- Absences répétées du maître ☐

e- Le maître ne s'intéresse pas à moi ☐

f- Maladie sur une longue durée ☐

g- Insuffisance de travail ☐

2- As- tu redoublé d'autres classes ? ☐ Oui ☐ Non

3- Si Oui, dis pourquoi :

a- Manque de moyens financiers pour acheter les fournitures scolaires ☐

b- Châtiment corporel ☐

c- Grève ☐

d- Absences répétées du maître ☐

e- Le maître ne s'intéresse pas à moi ☐

f- Maladie sur une longue durée ☐ (à préciser) ……

g- Insuffisance de travail ☐

4- Prends-tu le petit déjeuner ? ☐ Oui ☐ Non

-Si Oui, dis le montant du petit déjeuner ……..

5- Manges -tu à midi? ☐ Oui ☐ Non

6- Manges- tu le soir? ☐ Oui ☐ Non

7- Ton papa a-t-il d'autres femmes en dehors de ta maman ?

☐ Oui ☐ Non

-Si Oui, dis le nombre :……

8- As- tu des frères et sœurs? ☐ Oui ☐ Non

- Si Oui, dis le nombre :……

9- Viens-tu à l'école à l'heure ?

• Toujours ☐

• Souvent ☐

• Quelques fois ☐

• Jamais ☐

10- As-tu été absent(e) en classe pendant plusieurs jours? ☐ Oui Non ☐

-Si Oui, dis pourquoi:

a- Maladie causée par le milieu de vie ☐ (à préciser)……

b- Manque de moyens pour acheter les fournitures scolaires ☐

c- Absences répétées du maître ☐

d- Grève ☐

e- Châtiment corporel ☐

f- les injures ☐

g- Le maître ne s'intéresse pas à moi en classe ☐

11- As-tu envie de continuer l'école? ☐ Oui ☐ Non

- Si Oui, dis pourquoi :……

……

- Si Non, dis pourquoi :……..

……

12- Quelle est la personne qui s'occupe de toi?

• Père ☐

• Mère ☐

• Les deux parents ☐

• Un tuteur (une tutrice) ☐

13- Les parents ou tuteurs (tutrices) t'incitent-il à travailler en classe?

☐ Oui ☐ Non

-Si Oui, comment? ☐

a- En me donnant des conseils ☐

b- En travaillant avec moi à la maison ☐

e- En me prenant un répétiteur ☐

d- En me donnant des cadeaux ☐

TABLE DES MATIERES

DEDICACE : …….. **2**
REMERCIEMENTS : …….. **3**
SIGLES ET ACRONYMES : ……..... **4**
RESUME : …….. **6**

INTRODUCTION : ……. **7**

PREMIERE PARTIE : CADRES THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE :…….... **10**

CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE DE LA RECHERCHE :……. **11**
1.1. Problématique **:** ……. **11**
1.1.1. Enoncé du problème :…… **11**
1.2. Objectifs et hypothèses de la recherche :……... **13**
1.2.1. Objectifs : …… **13**
1.2.1.1. Objectif général : …… **13**
1.2.1.2. Objectifs spécifiques : …… **13**
1.2.2. Hypothèses : …… **14**
1.2.2.1. Hypothèse générale : …… **14**
1.2.2.2. Hypothèses spécifiques : ……. **14**
1.3. Clarification conceptuelle : ……... **14**
1.4. Revue de littérature : ……...……. **17**

CHAPITRE II : ITINERAIRE METHODOLOGIQUE ET MONOGRAPHIE DU CADRE DE LA RECHERCHE : …… **26**
2.1. Cadre empirique de l'étude : …… **26**
2.1.1. Commune d'Adja-Ouèrè : ……. **26**
2.1.2. Justification du choix du site d'investigation : ……. **30**
2.2. Itinéraire méthodologique **:** …….. **31**
2.2.2- Groupes cibles et échantillonnage **:** …….. **31**
2.2.2.1- Groupes cibles : ……. **31**
2.2.2.2. Echantillonnage **:** …… **32**
2.2.2.3. Techniques et outils de collecte de données **:** ……. **33**
2.2.2.3.1. La recherche documentaire **:** ……... **34**
2.2.2.3.2. L'entretien **:** ……. **35**
2.2.2.3.3. L'observation **:** …… **36**
2.2.2.3.4. Le questionnaire **:** …… **36**
2.2.2.4. Techniques de traitement et d'analyse des données :…….. **37**
2.2.2.5. Aspects éthiques et déontologiques de la recherche :……. **38**
2.2.2.6. Difficultés rencontrées : ……. **38**

DEUXIEME PARTIE: PRESENTATION, ANALYSE ET DISCUSSION DES RESULTATS D'INVESTIGATION :…….. **39**

CHAPITRE III : CONTRIBUTION DES CONDITIONS DE VIE SOCIO-ECONOMIQUES DES HABITANTS DE L'ARRONDISSEMENT DE TATONNOUKON A L'ECHEC SCOLAIRE DES ECOLIERS DE LA COMMUNE D'ADJA-OUERE :…….. **40**

3.1. Caractéristiques sociodémographiques des répondants :…….. **40**

3.2. Conditions de vie socio-économiques des habitants de l'Arrondissement de Tatonnoukon et échec scolaire au primaire :…….. …… **43**

3.2.1. La précarité :……..... **43**

3.2.2. Les conditions d'enseignement aux écoliers de l'EPP Tatonnoukon :.. **46**

3.2.2.1. La qualification des enseignants interrogés :……..... **46**

3.2.2.2. Le châtiment corporel et les injures :……..... **47**

3.2.2.3. Les grèves, les absentéismes et les retards anarchiques des enseignants **49**

CHAPITRE IV : LES REPRESENTATIONS ET CONDUITES DES ACTEURS SOCIO-EDUCATIFS RELATIVES A LA SCOLARISATION DES ENFANTS :…… **56**

4.1. Représentations des populations de la scolarisation des enfants :…… **56**

4.1.1. Représentation de l'enfant dans l'Arrondissement de Tatonnoukon de la commune d'Adja-Ouèrè :……. **56**

4.1.2. Représentation de l'école par les populations de Tatonnoukon :……... **59**

4.1.3. Perception des populations population vis-à-vis de la scolarisation de leurs enfants :……... **60**

4.2. La représentation des instituteurs de la scolarisation des enfants :……... **63**

4.2.3. Conditions de vie et travail des instituteurs de l'EPP Tatonnoukon :…… **66**

4.2.4. PERSPECTIVES :……. **69**

CONCLUSION :…… **71**

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :……. **73**

ANNEXES :…….. **78**